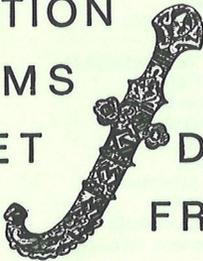


LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.25.32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (†) (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.), PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3^e G.T.M.), TURNIER (†) (2^e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Jérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BAL MADANI, colonel Jean SAULAY †.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Claude BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Jérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, le général LE DIBERDER, Marc MERAUD, Léon MERCEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, M^e Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

BUREAU

Président	Général FEUGAS	Tél. :	57.40.40.02
Vice-président	Léon MERCEZ	Tél. :	(1) 42.28.31.02
Secrétaire général	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47.63.36.65
Conseiller administratif	Yves HUCHARD	Tél. :	(1) 45.53.06.49
Trésorier	Henry MULLER	Tél. :	(1) 48.47.11.42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. :	(1) 47.04.99.20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A.	Roger DUMONT	Tél. :	88.69.62.41
Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. :	56.80.47.44
Corse	Xavier COLONA	Tél. :	95.65.01.64
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61.62.82.28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. :	75.01.35.26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93.81.43.78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99.97.05.44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39.51.76.68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. :	41.88.05.11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59.02.81.09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74.84.94.95
Roussillon - Bas Languedoc	Commandant CAMRRUBI	Tél. :	68.50.21.77
Vosges	Lieutenant-colonel J. VIEILLLOT	Tél. :	29.65.76.57

Association des descendants : commandant Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94.76.41.26

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : colonel DELAGE, commandant DALLONEAU, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation : annuelle, 150 F; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à

M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3^e mardi du mois, de 16 heures à 18 heures, au siège :

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris - Métro : Oberkampf ou République.

SOMMAIRE

	Pages
EDITORIAL	3
ATTENTION	3
PROCES-VERBAL DU C.A. DE LA KOUMIA DU 6 FEVRIER 1990	4
CHANGEMENT D'ADRESSE	5
PROCES-VERBAL DU C.A. DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS	8
ACTIVITES DE LA KOUMIA	11
VIE DES SECTIONS :	
— Languedoc-Roussillon	12
— Pays de Loire	13
— Rhône-Alpes	13
PROCES-VERBAL DU C.A. DE LA FONDATION KOUMIA/MONTSOREAU ..	15
CARNET :	
— Naissances	17
— Décès	17
— Promotions - Nominations	18
IN MEMORIAM :	
— Le général Hogart	19
— Michel Léonet	22
— Homélie du père Michel Lelong	24
— Allocution du général Feaugas	25
— A mon ami, par Henri Alby	26
— Jean Giraud, par le colonel Griffey	28
TRIBUNE DE L'HISTOIRE :	
— Souvenirs des débuts du Protectorat marocain (suite), par Guillaume de Tarde	29

— Quelques souvenirs du Maroc de 1924 à 1937, par P. Lafaye	31
— Pierre de la Jonquière, par le docteur Dupuch	37
— Rectificatif à la première partie de ces souvenirs	38
— Précision sur « El Rhezou El Isti'Amri », par le général de Ligniville	39

ARTICLES DIVERS :

— Une fille d'officier se souvient, par Anne Barthelemy-Balmigère	40
— Lettre ouverte à Anne Barthelemy, par Pierre Azam	44
— Tchadorisons, par Pierre Azam	46
— Baptême de la corniche Brutionne « Capitaine-Fernand-Denumière », par J. de Roquette-Buisson	48
— Voyages au Maroc :	
Par un ancien, le docteur Dupuch	51
Par un descendant, Régine Pasquier	52
— La dé cristallisation des pensions des anciens militaires	54
— Un témoignage de reconnaissance	56
— Remerciements	57
— Inauguration du Musée de Mandeure, par Hubert Courvoisier	57

BIBLIOGRAPHIE :

— <i>La cavalerie au temps des chevaux</i> , par le colonel Dugué Mac Carthy ..	58
— <i>Weygand</i> , de Bernard Destremau, par Pierre Grenaud	59
— Souscription au livre <i>Tazra</i> , d'Anne Barthelemy-Balmigère	60
— <i>France et Armée</i> , du lieutenant-colonel Machin, par Pierre Grenaud,	61

AVIS DIVERS :

— Reclassement en échelle de solde n° 4 des sous-officiers retraités	62
— La carte de priorité guide d'invalidé	62
— Statut prisonnier du Viet-Minh	63
— Monument dit du « Centenaire de l'Algérie »	64
— Voyages organisés par :	
Rhin et Danube	63
L'association Maréchal-Lyautey	64
— Recherches demandées par le docteur Bal	39
— Guerre d'Algérie	63

EDITORIAL

Dans notre dernier bulletin de liaison, je vous ai fait part de nos soucis «immobiliers» et j'y ai fait appel à tous pour éviter que la Koumia se trouve à la rue fin janvier 1990.

Après des démarches et des difficultés de toutes sortes, grâce au dévouement et la ténacité de quelques-uns d'entre vous que je tiens à remercier ici, nous avons, sans hypothéquer l'avenir de notre équilibre financier, trouvé un local comprenant deux pièces indépendantes totalisant une vingtaine de mètres carrés pour un loyer mensuel inférieur à 1.200 F; situé à 50 mètres de la station de métro Oberkampf, près de la place de la République, il est facile d'accès.

Nous y avons établi le siège de la Koumia dès le 19 février 1990 et vous trouverez dans ce numéro la nouvelle adresse et le nouveau numéro de téléphone.

Après avoir réglé favorablement l'an dernier le problème de Montsoreau, nous venons de régler celui de Paris pour neuf ans.

La Koumia peut donc dès maintenant prendre un nouvel élan que je vous demande de concrétiser en venant très nombreux les 16 et 17 juin 1990 à l'assemblée générale de Lyon.

ZIDOU'L GOUDDEM.

Général André FEAUGAS.

ATTENTION

Le mode de routage de notre bulletin ne permet plus notre intervention pour prévenir les retardataires par apposition d'un cachet rappelant qu'il est temps de régler leur cotisation. Je ne peux (ni ne souhaite) envoyer des lettres de rappels.

Donc tous ceux qui ne seront pas à jour du paiement de leur cotisation lors de l'assemblée générale se verront rayer du service du bulletin à compter du n° 117.

La réinscription sur la liste des destinataires se fera par le règlement de la cotisation + 10 F de frais.

Merci à tous de comprendre nos difficultés.

BOU SENDOUQ

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FÉVRIER 1990

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 février 1990 au cercle Napoléon, à Paris, à 17 h 30.

Etaient présents : le général Feaugas, M^e Réveillaud, le général Le Diberder, MM. Merchez, de Roquette-Buisson, Muller, Delacourt, Rault, Méraud, Espeisse, Noël, Delage, Magnenot, de Chaunac, Mikcha, Huchard, Boyer de Latour, Vieillot, Servoin.

Etaient excusés : le général Wartel, Mme Brault, Mme Pasquier, MM. de Ganay, Picardat, Prémoli, Berard, Filhol, Eyharts, Brassens, Guymard, Dumont.

Le président ouvre la séance en faisant respecter une minute de recueillement à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis le dernier conseil d'administration du 24 octobre 1989 : Mmes Durand, J. Voinot, Jeanblanc, Jean Albert, le général Hogard, MM. Bonfils, Léonet, Pocheville, Giraud, Roch, Mazin, et Aymeric.

Puis il passe à l'examen de l'ordre du jour :

SITUATION FINANCIERE

- Dépenses en 1989 : 302.637,13 F,
- Recettes en 1989 : 287.288,44 F.

Soit un déficit du compte d'exploitation de 15.348,69 F dû à l'assemblée générale de Montsoreau (6.000 F), aux frais occasionnés par la préparation de l'ouvrage sur l'histoire des A.I. à la participation aux diverses cérémonies et à la baisse de certaines valeurs boursières.

- En *caisse* au 1^{er} janvier 1990 : 5.090,33 F.
- En stock : 37.912, 70 F.
- En portefeuille : 472.896,00 F.

Soit au total : 515.899,03.

Contre : 607.018 F au 1^{er} janvier 1989.

Soit - 15 %.

EFFECTIFS

Ils demeurent stables : autour de 1.200.

	Goumiers	Veuves	Amis	Total
1989	871	231	107	1.209
1990	870	225	104	1.199

Soit - 1 %.

NOTEZ BIEN :

Depuis le 19 février 1990

NOUVELLE ADRESSE :

LA KOUMIA

23, rue Jean-Pierre-Timbaud

75011 PARIS

Téléphone : 48.05.25.32

Métro :

Oberkampf ou République

PERMANENCES : les mardi et vendredi, de 14 heures à 18 heures

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

En dehors des participations aux diverses cérémonies et manifestations patriotiques, notre activité a surtout été orientée vers la recherche d'un nouveau local pour notre siège social.

LE NOUVEAU LOCAL

Il a été trouvé au n° 23 de la rue Jean-Pierre-Timbaud (11^e), à proximité des stations de métro Oberkampf et République, le nouveau numéro de téléphone est le **48.05.25.32**.

Le président envisage un déménagement le samedi 17 février 1990 à frais réduits en utilisant véhicule et main-d'œuvre Koumia et Descendants sur suggestion du trésorier Muller qui objecte les risques d'accidents au cours des différentes manœuvres et manipulations ainsi que l'âge actuel des anciens « gros bras » de la Koumia, le conseil d'administration décide de faire appel à un déménageur que le général Le Diberder se propose de trouver pour un prix raisonnable, tandis que M. de Roquette Buisson se charge du choix du mobilier à conserver et M. de Bouvet de l'aménagement intérieur du local (téléphone, radiateurs, moquette, éclairage).

Le président souhaite que jusqu'au 15 mars l'équipe du bureau ne soit pas trop harcelée de l'extérieur pour procéder dans le calme à la nouvelle installation.

FONDATION KOUMIA - MONTSOREAU

La situation financière est satisfaisante.

— Avoir global : 593.587 F contre 537.000 F en 1989, soit + 10,5 %.

Son montant dépasse celui de la Koumia et l'addition des deux est actuellement de 593.537 F + 515.900 F = 1.109.437 F.

Le gardien a donné, le 1^{er} janvier 1990, sa démission valable à compter du 1^{er} juillet 1990. Le président a écrit au Conseil général du Maine-et-Loire dont le gardien est l'employé pour connaître sa position à ce sujet et s'il souhaite notre aide pour recruter le successeur, ce poste pouvant convenir à un sous-officier en retraite.

HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGENES

L'ouvrage, fruit d'un très important travail fourni par le colonel Méraud aidé de quelques camarades que le président remercie vivement, devrait pouvoir être publié durant le premier semestre 1991.

BOURSES

Le président suggère que les bourses accordées à des enfants d'anciens goumiers soient désormais payées par la Fondation Koumia - Montsoreau ; le conseil d'administration approuvant à l'unanimité cette suggestion, celle-ci sera présentée au prochain conseil d'administration de la Fondation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 16 ET 17 JUIN 1990 A LYON

Le colonel Magnenot en donne le programme détaillé approuvé par le conseil d'administration qui le remercie ainsi que Mme Magnenot de leur dévouement à la Koumia. Ce programme sera inclus dans le prochain bulletin.

M. de Roquette-Buisson, qui a été au camp du Struthoff avec le général Frère prononcera une allocution devant le monument élevé à la mémoire de celui-ci, tandis que M. Rault, qui a servi sous les ordres du lieutenant Brosset au goum d'Akka, évoquera

la mémoire de celui-ci dont le monument est à Rillieux-la-Pape. Les invitations officielles pour le déjeuner seront adressées par le président.

QUESTIONS DIVERSES

1. — Le président propose la candidature du colonel de Bouvet au poste d'administrateur en remplacement de M. Léonet, cette proposition est acceptée à l'unanimité et sera présentée à la prochaine assemblée générale, conformément aux statuts de notre association.

2. — Le président donne lecture des correspondances échangées avec le président de la République et le maire de Paris au sujet du projet de l'UNESCO de fêter à Paris, en mai 1990, le centenaire de la naissance d'Ho-Chi-Minh, ces correspondances seront publiées dans le bulletin dès qu'aura été reçue la réponse du maire de Paris. La Koumia reste en contact avec le Comité d'entente à ce sujet en vue de sa participation à une éventuelle manifestation.

3. — Le problème de la cristallisation des pensions pour les anciens goumiers est une nouvelle fois posée au gouvernement, le point en sera donné dans le prochain bulletin.

4. — L'inauguration de la nécropole de Fréjus édifiée à la mémoire des morts pour la France en Indochine sera officiellement inaugurée le 3 novembre 1990.

5. — La « corniche » du Prytanée militaire de La Flèche a donné à sa promotion 1989 / 1990 le nom du capitaine Deminière mort au champ d'honneur à Koc-Xa (Tonkin) le 7 janvier 1950 à la tête du G.C.A. du 1^{er} tabor. Le secrétaire général de la Koumia représentait notre association à ce baptême.

6. — La loi donnant quelques avantages aux anciens P.G. des Viets vient d'être promulguée mais les décrets d'application n'ont pas encore été publiés. Il est recommandé de s'abstenir de toute demande avant la publication de ceux-ci.

7. — La secrétaire de la Koumia devant s'absenter du 1^{er} mai 1990 au 1^{er} août 1990 (congé de maternité), le président fait appel à tous pour trouver une remplaçante dactylo disponible les mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures durant cette période.

8. — Enfin, le président fait part de la joie qu'il éprouve d'avoir reçu les pouvoirs de remettre ici même ce soir les insignes de commandeur de la Légion d'honneur au commandant Servoin, président de la section Aquitaine.

9. — Au cours du tour de table qui est aussitôt effectué :

— M. Espeisse rappelle que la Fondation Lyautey souhaite recevoir les photos de goumiers pour orner la salle « marocaine » de Thorey. Il lui en sera adressé dès après le déménagement du siège.

— Le colonel Magnenot, qui a représenté la Koumia à l'assemblée générale de la fondation Maréchal-Lyautey qui s'est tenue à Lyon fait part du souhait du lieutenant-colonel Geoffroy, président de la fondation, de retrouver ses amis de la Koumia. Le conseil d'administration décide de l'inviter à la prochaine assemblée générale de 1990 à Lyon.

Personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à 19h 30.

Le président,
le général FEAUGAS.

Remise de décoration

Avant le dîner traditionnel qui suit le conseil d'administration, le général Feaugas a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur au commandant Henri Servoin, président de la section de Bordeaux.

Dîner

Soixante-sept membres de la Koumia et descendants et leurs épouses ont assisté au dîner organisé au cercle des officiers de la gendarmerie, caserne Napoléon à Paris.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FÉVRIER 1990

Sur convocation du président, les membres du conseil d'administration de l'Association des descendants se sont réunis à Paris le 6 février 1990, au Cercle Napoléon.

Etaient présents ou représentés : Anne Barthélémy, Jean Bertiaux, Georges Boyer de Latour, Jean-François Carrère, Florence Espeisse, Antoinette-Marie Guignot, Simone Orbiscay-Labataille, Jacques et Michel Pasquier, Cyril Villerbu.

Après quelques échanges amicaux entre les membres du conseil, le président aborde le premier point de l'ordre du jour en présentant le contrat d'assurances destiné à assurer la responsabilité civile des administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce contrat a été établi par la Prévoyance mutuelle M.A.C.L., à l'initiative de J.-F. Carrère, directeur d'un cabinet d'assurances. Le président le remercie d'avoir pris à sa charge le règlement de la première prime d'assurances, J.-F. Carrère expose les conditions du contrat de couverture de la responsabilité civile. A l'unanimité les membres du C.A. approuvent la signature de ce contrat.

Le deuxième point de l'ordre du jour concerne la modification d'articles des statuts et règlement intérieur en vue d'obtenir la reconnaissance d'intérêt général offrant des possibilités plus intéressantes de fonctionnement pour l'association.

Le président donne lecture des modifications apportées. Après quelques échanges et précisions fournies, les administrateurs approuvent les textes modifiés qui seront proposés aux sociétaires au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1990.

Ces textes sont les suivants :

MODIFICATIONS DES STATUTS

Art. 2. — L'association a pour but d'assurer la pérennité du Musée des goums marocains du château de Montsoreau ; de valoriser et de préserver le patrimoine de la

Koumia ; de perpétuer auprès des descendants des membres de la Koumia et de leurs amis, le souvenir des anciens des goums marocains et des Affaires indigènes du Maroc ; d'entretenir et de développer une active et amicale solidarité entre ses membres ; de maintenir et d'étendre en France et au Maroc, avec les descendants des goumiers marocains et leur famille, les liens d'amitié et de fraternité noués dans les épreuves par leurs pères. D'une manière plus générale, l'Association se propose de réaliser de sa propre initiative, ou avec le concours d'autres organismes, toutes actions humanitaires, ressortant des domaines social, sanitaire, culturel, économique et financier, destinées à apporter une assistance bénévole aux descendants de ceux qui ont combattu dans les rangs de l'Armée française, participé aux glorieux combats de la libération du territoire français ou servi fidèlement la France.

Art. 6. — Sur proposition du président du conseil d'administration, sont admises comme membres d'honneur, les personnes physiques ou morales qui ont rendu d'éminents services à l'association ; ils sont dispensés de cotisation.

Sont admises, comme membres bienfaiteurs, les personnes physiques ou morales qui apportent à l'association une aide matérielle significative, dont le minimum est fixé à dix fois le montant de la cotisation annuelle. Sur proposition du président du conseil d'administration, ils peuvent devenir membres à vie de l'association et être dispensés du règlement de leur cotisation.

Sont admises, comme membres actifs de droit, les personnes qui descendent des membres de la Koumia et qui s'acquittent de leurs cotisations.

Peuvent être admises, comme membres actifs, les personnes sympathisantes qui s'engagent à respecter les statuts et règlement intérieur et à participer à la réalisation des actions humanitaires de l'association.

Art. 7. — Le montant de la cotisation annuelle est fixé par les membres du bureau du C.A.

Art. 9. — L'association est dirigée par un conseil de quatorze membres... (le reste sans changement).

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article premier. — Sont admises, comme membres de droit de l'association, les personnes qui remplissent les conditions requises par l'article V des statuts.

Sont admises, comme membres d'honneur, membres bienfaiteurs ou membres actifs, les personnes physiques ou morales qui remplissent les conditions requises par l'article VI des statuts.

Art. 5. — Conformément aux statuts (article 9), l'association est dirigée par un conseil de quatorze membres... (le reste sans changement).

Point 3 de l'ordre du jour :

En ce qui concerne la participation financière de l'association, à l'attribution de bourses ou d'aides à des étudiants ou à des sociétaires, le conseil est prêt à remplir sa mission conjointement avec la Koumia. Sa participation étant proportionnelle à son budget.

Point 4 de l'ordre du jour :

L'association ne dispose plus d'une machine à écrire en état de marche. Le devis de réparation s'élève à 1.437 F, sans compter la fourniture éventuelle de pièces.

Une solution sera trouvée en concertation avec Robert Coudry, qui dispose de l'ordinateur de l'association, le trésorier Michel Pasquier et le président Patrick Troussard qui se propose de trouver une machine à écrire dans le matériel déjà amorti de sa société. Jean-François Carrère propose de prendre en charge des travaux de secrétariat.

Point 5 de l'ordre du jour :

Le règlement des cotisations pour l'année 1990 semble s'effectuer normalement. Cependant, certains sociétaires ne règlent que 20 F ou 50 F, alors que le montant de la cotisation a été fixé à 100 F, pour donner à l'association les moyens de réaliser sa mission et ainsi d'obtenir la reconnaissance « d'intérêt général ».

Une dérogation peut être cependant envisagée pour les descendants qui seraient en difficulté. Le président souhaite que les descendants participent plus activement à la vie de leur association. En particulier qu'ils affirment leur présence dans le bulletin de la Koumia en rédigeant des articles.

L'assemblée générale de l'association se tiendra à Lyon les 16 et 17 juin 1990. Il serait souhaitable que les descendants viennent nombreux et que ceux qui se trouvent dans la région lyonnaise aident leurs anciens pour l'organisation de ces journées.

Point 6 de l'ordre du jour :

Anne Barthelemy-Balmigère travaille activement à la rédaction de son livre d'art sur les tapis et bijoux berbères de la tribu des Aït Ououzuguit. Ce livre sortira à l'automne 1990. Il est question qu'il soit préfacé par M. Michel Jobert, ancien ministre, qui est très attaché au Maroc.

Une souscription est ouverte. Son montant est de 300 francs. Les fonds sont à envoyer à Anne Barthelemy à l'adresse suivante : Riad Zitoun, 476, route de la Pauvette, Tourettes-sur-Loup, 06140 Vence. Seize inscriptions ont déjà été enregistrées, tant de la part des anciens que de celle des descendants. Pour permettre l'édition du livre, cinq cents souscriptions sont indispensables. Tous ceux qui portent intérêt aux travaux réalisés par les officiers des A.I., hors du « cadre militaire » de leur fonction devraient rapidement répondre à l'appel de la fille du commandant Balmigère.

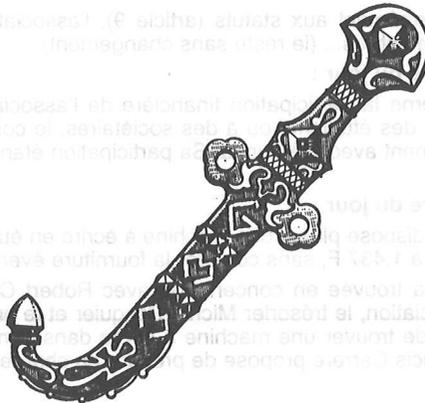
Point 7 de l'ordre du jour :

Le colonel Jean Bertiaux est désigné pour représenter l'association des descendants aux réunions de la Koumia et au comité de rédaction du Bulletin.

Toutes les questions de l'ordre du jour étant traitées, le président remercie les administrateurs de leur collaboration amicale et active. Il leur donne rendez-vous les 16 et 17 juin à Lyon et clot la séance.

Callian, le 9 février.

Georges BOYER de LATOUR,
président de l'association.



ACTIVITÉS DE LA KOUUMIA

Le 18 décembre 1989 : le général Feugas a assisté, à l'Académie des sciences d'outre-mer, à une conférence sur le général Durosoy par le général Compagnon.

M. Claude de Bouvet a représenté la Kouumia au conseil d'administration de l'Union nationale des associations militaires.

Le 6 janvier 1990, Léon Merchez, vice-président, a représenté la Kouumia à la messe célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides en souvenir d'André Maginot, ancien ministre des Pensions et de la Guerre puis a assisté au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le 11 janvier 1990 : une délégation de la Kouumia, conduite par le général Feugas, président et M. de Roquette-Buisson, secrétaire général, a assisté aux cérémonies organisées à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny ;

- messe à Saint-Louis-des-Invalides ;
- cérémonie au monument du maréchal, place Dauphine à Paris ;
- ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le 27 janvier 1990, une importante délégation de la Kouumia avec drapeau conduite par le général Lecomte, accompagné de Mme Feugas, représentant le général Feugas, absent de Paris, a assisté à la messe à la mémoire du général Emile Hogard, ancien commandant des G.T.M.

Le 28 janvier 1990 : une délégation de la Kouumia avec drapeau, conduite par le vice-président Léon Merchez, a assisté

- au dépôt de gerbes à la statue du maréchal Juin, place d'Italie à Paris ;
- à la messe dite à la mémoire du maréchal Juin à Saint-Louis-des-Invalides.

Le 27 janvier 1990 : le vice-président Léon Merchez a représenté la Kouumia à l'assemblée générale du C.E.F.I.

Le 3 février 1990 : le général Feugas, président, a assisté à la messe célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides en l'honneur de l'Union nationale des combattants (U.N.C.), puis au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Les 15 et 16 février 1990 : les généraux Lecomte et Feugas, MM. Simiot et Merchez, Mme Blankaert ont assisté, à l'Ecole militaire, à un colloque sur le maréchal Juin, en présence de hautes autorités alliées et allemandes.

Le 11 mars 1990 : une importante délégation de la Kouumia, conduite par le général Feugas, a assisté à la messe dite en l'église Saint-Louis-des-Invalides à la mémoire du général d'armée Giraud.

VIE DES SECTIONS

Bas-Languedoc - Roussillon

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS

Les membres de la Koumia de la section Bas-Languedoc - Roussillon se sont retrouvés le samedi 27 janvier 1990 à 10 h 30, au cercle mess de garnison de Perpignan.

Cette réunion avait un double but, d'une part, faire une assemblée générale qui n'a pu être réalisée l'année dernière, d'autre part, partager, à l'issue d'un repas en commun, la traditionnelle galette des Rois avec l'échange de vœux pour l'année nouvelle.

Ont assisté à cette assemblée : le général Brenac, le général Oudot de Dainville, Basques et Mme, Camrubi et Mme, Cadet et Mme, David, Egels et Mme, La Fleur des Poids et Mme, Marchan et Mme avec une invitée, Neufang et Mme, Opigez et Mme, Mme Pedra, Savin et Mme, Mme Vidal, Vuillecard et Mme, Fournier, Fabre.

Assistait également à cette assemblée, une nouvelle adhérente, Mme Lydie Coget.

Se sont fait excuser : Ruiz, de Martino, Plaza, Cathelineau, Mayence, Ouiste, Reffas, Serrahy, Vernusse, Maldonado, Mirabeau, Mme Klopp.

Le président ouvrait la séance à 10 h 40.

Il souhaitait la bienvenue à tous, citait les noms des excusés et faisait observer une minute de silence en mémoire des personnes disparues durant l'année écoulée.

Peu de choses à dire sur cette assemblée générale. Pas de volontaires pour faire partie d'un bureau qui, non renouvelé, se compose toujours d'un président et d'un secrétaire-trésorier, les mêmes. Après avoir évoqué la prochaine assemblée générale nationale qui aura lieu cette année à Lyon, le président donnait la parole au trésorier pour lecture du bilan financier. Là aussi, compte rendu rapide, la section ne disposant que de peu de ressources, la totalité des cotisations étant reversée à Paris.

Après quelques questions diverses et l'encaissement des cotisations, la séance était levée à 11 h 45, non sans avoir prévu un prochain rassemblement dont la date était fixée au dimanche 24 juin, autour d'un méchoui.

Après un apéritif pris dans l'un des salons du cercle mess, les participants se retrouvaient dans la salle à manger où un repas leur était servi. Excellent repas suivi de la galette des Rois avec échange des vœux traditionnels.

Comme toujours, bonne ambiance avec beaucoup de souvenirs, et tout le monde se séparait vers 16 heures avec promesse de se retrouver à la bonne saison.

Le 31 janvier 1990.

C. CADET.

Pays de Loire

Les membres de la Koumia et leurs épouses, résidant en Indre-et-Loire, étaient vingt et un le 20 octobre 1989 pour accueillir leur président de section, et Mme Delage dans leur « dar diaf » habituel au Ripault pour leur dernier repas de l'année.

Et en ce début 1990, le 20 janvier, ils se sont retrouvés vingt-quatre au mess des officiers de Tours pour échanger leurs vœux dans une ambiance de joyeuse camaraderie. Participaient à ce déjeuner : Bernard et Mme, Champion et Mme, Deschard et Mme, Ducasse et Mme, Mme Epry, Gudefin, Jacob et Mme, Jarrot et Mme, Lecq et Mme Meillier, Mme Pasquier et une cousine, Pilot, Robert et Mme, Mme Sautret, Mme Vaisse.

Général (c.r.) Pierre JARROT.

Rhône - Alpes

VIE DE LA SECTION

Alors que la préparation de l'assemblée générale de la Koumia à Lyon les 16 et 17 juin 1990 retient notre attention, il est constaté un certain retard dans les comptes rendus d'activités de la section ; son président s'en excuse et donne ci-après un aperçu rétrospectif.

Les réunions

Mensuelles : le quatrième jeudi, de 16 heures à 19 heures, au 3, rue du Plat (près place Bellecour). De très amicales retrouvailles pour une dizaine de membres en moyenne, avec épouses le plus souvent. Ils sont Lyonnais mais aussi de la périphérie, parfois même plus éloignés. A noter la très agréable visite du commandant Mayer (quatre-vingt-sept ans) d'Inezgane, lors de son court séjour annuel en France.

Bi-annuelles, printemps-automne :

Dimanche 20 mars 1988 à Vienne. Messe en la cathédrale Saint-Maurice, visite au 501^e régiment du train : aperçu, diapos en salle, présentation de véhicules spéciaux. Pot de l'amitié ; remise d'une Koumia au chef de corps ; mot du président sur les goums et les Affaires indigènes. Déjeuner au mess de l'unité. Après-midi, visite de Vienne, ville gallo-romaine. Présents : 40, dont 6 descendants. Excusés : 48, dont un descendant.

Samedi 15 octobre 1988 au 13^e B.C.A., quartier Roc Noir à Barby - Chambéry. Aperçu du bataillon, exposé du chef de corps : missions en Centre Europe, outre-mer, en montagne. Présentation de matériel. Pot de l'amitié, mot du président sur les goums et les Affaires indigènes. Remise d'une Koumia au chef de corps, lequel nous informe de la présence au 13^e B.C.A. du petit-fils de Bournazel effectuant son service national. Déjeuner avec le chef de corps et le président des sous-officiers. Après-midi, visite guidée du vieux Chambéry. Présents : 37 dont 2 descendants.

Samedi 8 avril 1989 à Rillieux-la-Pape (ville nouvelle) où le président fut adjoint au maire — 10 km N.N.E. de Lyon. Dépôt de gerbe à la stèle du général Brosset (près de la maison familiale). Aperçu de l'épopée du goumier et A.I. en 1933-1934 à Akka et du commandant de la 1^{re} D.F.L. en 1944, libérateur de Lyon. Mot du président de sec-

tion, allocution du colonel Mathieu et de M. André, maire. Pot de l'amitié; remise de Koumias au maire et au commandant de brigade de gendarmerie; échange de livres: colonel Mathieu, *Une vie exaltante*; M. le maire, *Rillieux, mille ans d'histoire*. Visite de la nouvelle gendarmerie et de son abri antipollution et de l'espace Beaudelaire: centre de culture et de documentation. Déjeuner amical. Présents: 38, dont 4 descendants - excusés: 47, dont 8 descendants

Les présents, les excusés, sont à peu près les mêmes pour chacune des réunions.

A celle du 8 avril dernier de Rillieux-la-Pape, étaient présents (ordre alphabétique, sans tenir compte des grades): Aubertin et Mme, Battu, Bonfils Maurice (décédé le 24 octobre dernier) et son gendre, Bordes et Mme, Mme Cathelin, Carré et Mme, Cognot, Mme et sa fille Mme Deville, Caron, Dr Fayolle, Mlle Georges, Guerin et Mme, Guidon et Mme, Loubès et Mme, Mme Le Page, Magnenot et Mme, Mathieu, Mme Matot, Mazin et Mme, Payre et Mme, Mme Potelle et ses deux filles, Reynaud et Mme, Préaux et Mme.

Excusés: Auboiron, Bêchet, Mme Boulet, Mme Brémaud, Bretonnes, de la Brosse, Mme de Cointet, Chamiot, Chaney, Dr Choplin, Corbelin, Coumes, Devise, Dufrené, Mme Gadet, Mme Gantet, Gaude, Genoud, Heyraud, Huot, Jocteur, de Langlade, de Leyris, Marquer, Mme Martinat, Mayer (Inezgane), Mozer, Orsini, Périgois, Richaud, Roch, de Salverte, Mme Sarrazin, Saulay (dans sa réponse il me donnait un détail sur le Gal Brosset), Sibille, Vinciguerra, Vittet, Mme Thepenier.

Les descendants: Chaumaz, Fermaud, Jean-Louis Guérin, Mme de Malleray, Mathieu, Francine Potelle, Jacqueline Thépenier, Marie-Claire Vittet.

Judi 19 octobre 1989 au siège de la section, avec 19 présents avait lieu la première réunion préparatoire à l'assemblée générale.

Un couscous était servi à l'issue.

Samedi 9 décembre 1989, déjeuner d'automne au mess des sous-officiers de garnison, précédé d'une réunion de travail sur le thème «Koumia Lyon 90».

Représentation: la Koumia est toujours représentée aux cérémonies officielles de Lyon, de la mairie, des grandes associations d'anciens combattants, Légion étrangère, anciens d'Indochine, de la F.A.R.A.C., Musée du Souvenir militaire etc.

Au cours de l'année 1989, Mazin, porte-fanion, en tenue jellaba, képi, gants blancs, présent à 12 cérémonies, est toujours très remarqué et souvent interpellé. C'est un des meilleurs ambassadeurs de la Koumia auprès du grand public.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION KOUMIA - MONTSOREAU DU 6 DÉCEMBRE 1989

Le conseil d'administration de la fondation Koumia - Montsoreau s'est réuni le 6 décembre 1989 à 15 heures, au château de Montsoreau, siège social de celle-ci sous la présidence du général Feaugas.

Etaient présents : Mme André Pasquier, conservateur du musée; le colonel de Gatellier, représentant le général commandant l'E.A.A.B.C.; M. Foulon, maire de Montsoreau; le colonel Delage, président de la section Koumia des pays de Loire; M Michel Pasquier, trésorier de la fondation.

Avaient donné procuration : au général Feaugas : le général Boisseau, directeur du Musée de l'Armée, MM. Huchard et Muller; à Michel Pasquier : le commandant Boyer de La Tour.

S'étaient fait excuser : M. le préfet du Maine-et-Loire, M. Touchais, vice-président du Conseil général.

En ouvrant la séance, le général Feaugas remercie les membres du conseil qui, malgré les conditions atmosphériques, ont effectué le déplacement que leur imposait cette réunion, et passe aussitôt à l'examen de l'ordre du jour.

1. Situation financière

Elle est très satisfaisante puisqu'elle se présente comme suit :

- Stocks : 5.200 F.
- Placements : 429.000 F.
- Créances : 20.000 F
- Disponibilités : 140.700 F.

Soit un total de 594.900 F, à comparer aux 537.000 du 1^{er} janvier 1989, soit une augmentation d'environ 12 %.

Dans ces conditions, le président propose de placer 25.000 F, de réserver 10.000 F pour d'éventuelles bourses, d'attribuer 10.000 F à deux étudiants enfants d'anciens goumiers, soit :

- 5.000 F à M. Ahmed Amraoui, étudiant à Paris;
- 5.000 F à Mlle Aïcha Bathma, étudiante à Nancy.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Prospection - Organisation **Attribution de bourses sur présentation de mémoires**

Malgré les contacts multiples pris par le colonel Delage dans l'Université d'Angers, aucune candidature ne s'est jusqu'ici manifestée et il semble qu'après l'emballement des trois premières années de cette expérience, un certain désintérêt apparaît, tant au niveau des professeurs qu'à celui des élèves. Une nouvelle tentative devrait

être faite dans les Vosges par la section des « Marches de l'Est » en s'adressant directement aux établissements scolaires des villes ou villages libérés en 1944 par les goums, ainsi qu'auprès des collèges militaires (Prytanée, Saint-Cyr, Brest...). Le colonel Vieillot, président de la section des Marches de l'Est et le secrétaire général de la Koumia sont chargés de procéder dès le début janvier 1990 aux contacts nécessaires en s'appuyant sur la circulaire établie par le colonel Delage. Une somme de 10.000 F est placée en réserve à cet effet.

3. Travaux

3-1. La vitrine fournie par l'E.A.A.B.C. et destinée à recevoir la vareuse du capitaine de Bournazel, est en place et Mme Pasquier est chargée de procéder à sa présentation.

3-2. M. Michel Pasquier est chargé de faire replacer par la D.D.E. les plaques indicatrices du musée qui ont été enlevées au bas de la rue montant au château et à l'entrée même du château, ainsi que d'afficher dans le château les conditions dans lesquelles peuvent désormais être consultés sur place à la bibliothèque de l'E.A.A.B.C. les documents jusque-là stockés dans le grenier du château.

3-3. En effet, les documents précieux par leur rareté, leur ancienneté et la qualité de leurs auteurs, jusque-là stockés au château, sont désormais répertoriés et classés à la bibliothèque de l'E.A.A.B.C. où les membres du conseil d'administration se sont rendus pour prendre contact avec la nouvelle bibliothécaire affectée par le ministère de l'Instruction publique.

Au cours du déjeuner précédant la réunion, le général Feaugas avait remercié Mme Olivères, épouse d'un officier de l'E.A.A.B.C. d'avoir voulu procéder au transfert et à l'installation au sein de la bibliothèque de l'E.A.A.B.C. des nombreux volumes stockés au musée et lui a remis un foulard de la Koumia afin de lui exprimer concrètement notre profonde reconnaissance.

De l'avis tant de Mme Olivères que de l'actuelle bibliothécaire, il serait souhaitable que certains chercheurs soient mis au courant de l'existence de ces documents particulièrement rares qu'ils auraient la possibilité de consulter sur place et d'en faire éventuellement des photocopies, aucun document ne devant sortir de la bibliothèque. Une liste des centres pouvant être intéressés par ces documents sera établie par Mme Olivères qui nous la fera parvenir, assortie de la liste des ouvrages établie par thème, par l'intermédiaire de l'E.A.A.B.C.

Après un tour de table, personne ne demandant plus la parole, le général Feaugas déclare la séance close à 16 h 30 et les participants se rendent aussitôt à la bibliothèque de l'E.A.A.B.C.

Le général FEAUGAS,
président de la Fondation.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Louis Parent, le 4 décembre 1989, deuxième petit-enfant du colonel (ER) et Mme Jean Parent.
- Alix Guérin, au foyer de Bernard et de Michèle Guérin.
- Cyril Guérin, au foyer de Jean-Louis et de Bénédicte Guérin, 23^e et 24^e petits-enfants du colonel et de Mme Henry Guérin.
- Alexis de Bouvet, le 5 janvier 1990, fils de Jacques et d'Armele de Bouvet et 7^e petit-enfant de M. et de Mme Claude de Bouvet.
- Quentin Charuit, le 1^{er} novembre 1989, fils de Hugues et de Véronique Charuit, et deuxième petit-enfant de M. et de Mme Georges Charuit.
- Apolline, le 16 décembre 1989, fils de M. et de Mme Emmanuel Berthod, quinzième petit-enfant du lieutenant-colonel Berthod.
- Laurent et Catherine Dupuch, Valérie et Jean-Louis Pozzo di Borgo, Nicolas, Olivier et Arnaud Maniel sont heureux d'annoncer la naissance de Didier Maniel, huitième petit-enfant du docteur Henri Dupuch.
- David, fils du docteur René Cambon et du docteur Karine née Dubus (D), petit-fils du commandant Alain Dubus.
- Philippe, le 9 février 1990, fils de M. et de Mme Olivier de Bouvet et huitième petit-enfant du colonel et de Mme Claude Bouvet.
- Marine, le 20 décembre 1989, arrière-petite-fille de Mme René Potelle.
- Audrey et Geoffroy, jumeaux, le 4 janvier 1990, petit-fils de l'adjudant-chef (†) et de Mme Olejnickiack.

DÉCÈS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- André Pocheville, lieutenant de réserve, en décembre 1989.
- Pierre Brangier, capitaine de réserve, le 14 décembre 1989 à Saint-Amand-de-Montmoreau (Charente); la Koumia était représentée aux obsèques par MM. Castanier et Dubois.
- Mme Jeanne Jean-Albert, le 28 décembre 1989 à Bergerac (Dordogne). Le commandant Servoin a déposé une gerbe sur le cercueil de la défunte.
- Le capitaine Jean Giraud, décédé le 30 novembre 1989 à Bordeaux. La Koumia était représentée aux obsèques par le colonel Griffet et MM. Garrez et Hébert.

- Le général Emile Hogard, le 8 janvier 1990 à Paris. Les obsèques ont eu lieu le 12 janvier à Xermamemil (Meurthe-et-Moselle).
 - Mme Marcelle Jean-Blanc, veuve du lieutenant-colonel Jean-Blanc, le 5 janvier 1990 à Lagarde (Var).
 - Le lieutenant-colonel Louis Roch, le 21 novembre 1989. Une délégation de la Koumia, conduite par le commandant Magnenot, assistait à l'inhumation le 24 novembre.
 - L'adjudant-chef Henri Mazin, le 2 janvier 1990. L'inhumation a eu lieu le 6 janvier 1990 à Fontaines-Saint-Martin (Rhône), en présence d'une délégation de la Koumia conduite par le commandant Magnenot, président de la section Rhône-Alpes.
 - Douzaud Léon-Louis, décédé le 4 février 1990 à La Fougère (Doubs).
 - Le lieutenant-colonel Philippe Aymeric, le 19 janvier 1990), Saint-Pierre-d'Irube (Pyrénées-Atlantiques).
 - Le colonel (E.R.) Jean David, le 20 février 1990 à Perpignan.
 - Le capitaine (E.R.) Pierre Pinel-Peschardière, le 5 février 1990,. Les obsèques ont eu lieu le 7 février à Nice (Caucade).
- Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

DERNIÈRE MINUTE. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès, le 14 mars 1990, à Paris, de M. Yves Huchard, administrateur de la Koumia, secrétaire général de la fondation Koumia-Montsoreau.

PROMOTION — NOMINATION

- Le commandant Henri Servoin a été promu commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur par décret paru au *J.O.* du 7 décembre dernier. L'insigne de son grade dans la Légion d'honneur lui a été remis par le général Feaugas, le 6 février, à l'issue du conseil d'administration.
- L'adjudant-chef (ER) Marcel Guillaume a été fait chevalier de la Légion d'honneur par décret en date du 1^{er} janvier 1990.
- L'adjudant-chef Frédéric Marie a été fait chevalier de la Légion d'honneur.
- L'Ecole nationale de la Marine marchande a demandé à notre ami Bernard Simiot auteur de la trilogie *Ces messieurs de Saint-Malo* l'autorisation de baptiser la promotion 1989-1990 du nom de sa trilogie et d'en être le parrain.
- Le lieutenant-colonel (ER) Pierre Huot a été réélu président de l'U.D.A.C. de Haute-Savoie.
- Marie-Cécile Bertiaux (D) fille du colonel et de Mme Jean Bertiaux (D) a obtenu l'agrégation d'histoire.

La Koumia adresse ses félicitations à tous les heureux promus et nommés.

IN MEMORIAM

Le général Emile Hogard (1894-1990)

Né en mars 1894 à Xermaménil, près de Lunéville, dans une vieille famille lorraine, fixée dans ce village depuis plusieurs générations et profondément patriote, le futur général Hogard se sent très tôt la vocation des armes. Aussi, après ses études secondaires au collège de Lunéville, il décide de préparer le concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr à la corniche Drouot du lycée de Nancy.

Reçu au concours en 1913, il appartient à la promotion de « la Croix-du-Drapeau » dont les membres, nommés sous-lieutenants en août 1914, sont jetés immédiatement dans les combats de la Grande-Guerre. Aussi est-ce encore sous l'uniforme de saint-cyrien qu'il reçoit ses premières blessures en septembre 1914. En octobre de la même année, il est cité à l'ordre de l'armée et promu chevalier de la Légion d'honneur. Il a vingt ans !

Il participe ensuite à toutes les grandes batailles : Champagne, Verdun, la Somme. Il est blessé particulièrement gravement en 1916, et, la même année, il est nommé capitaine : il a vingt-deux ans !

En 1917, il se marie et son premier fils naît juste à temps pour saluer la victoire.

La Grande Guerre terminée, viennent les années studieuses qui se terminent à l'Ecole supérieure de guerre, de 1924 à 1926.

Mais la vie calme et paisible du temps de paix a déjà trop duré pour lui, et, en 1926, il choisit de servir au Maroc où les opérations de pacification sont actives. Il y reste six ans, jusqu'en 1933, où une grave maladie, contractée en colonne, l'oblige à rentrer en France. Cité à nouveau deux fois à l'ordre de l'Armée au Maroc, il est promu officier de la Légion d'honneur.

Après six années partagées entre l'état-major de l'Armée et le commandement, à notre frontière lorraine de l'Est, d'un bataillon de tirailleurs algériens, c'est à nouveau la guerre : campagne de France ; reconstitution plus ou moins clandestine de l'Armée française en Afrique du nord ; commandement de deux beaux régiments de tirailleurs algériens. Puis c'est la campagne d'Italie à laquelle il participe comme adjoint au général Guillaume, commandant les goums marocains. **Après le débarquement de Provence et la libération de Marseille, il prend le commandement des G.T.M. qu'il conduit jusqu'au Danube, en traversant les Vosges, le Rhin et la Ligne Siegfried. Ces campagnes lui valent plusieurs citations et la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.**

Après la victoire, c'est l'occupation de l'Allemagne. En 1948, il est nommé général de brigade. Promu grand officier de la Légion d'honneur, il passe, en 1951, dans la

deuxième section du corps des officiers généraux. Il quitte alors le service actif pour prendre un service — bénévole — auprès de la « Saint-Cyrienne » dont il sera le secrétaire général pendant dix-huit ans, à temps complet.

Puis viennent les dernières années, où maladies et blessures contractées en campagne multiplient et aggravent des séquelles physiques et morales douloureuses, supportées avec courage et humilité.

Le général Hogard était d'abord un Lorrain : réservé, silencieux, discret, il détestait la vulgarité et ne souriait pas quand il entendait une plaisanterie équivoque. Très ferme dans ses convictions, il était d'une fidélité exemplaire à Dieu, à l'Eglise, à sa « Patrie, à sa province, à sa famille, à ses amis, ses chefs et ses subordonnés. Mais s'il observait une totale intransigeance vis-à-vis de lui-même, il était tolérant envers les autres. L'un de ses chefs le nota même une fois comme « un peu trop bienveillant » ! Foncièrement désintéressé, il était détaché des biens de ce monde, au point que ses tirailleurs musulmans l'avaient surnommé « le Marabout ». Et c'était une plaisanterie répétée que de lui demander quel était le menu de tel repas auquel il avait été invité : la réponse venait, toujours la même, après réflexion et hésitation : « Eh bien ! comme d'habitude... une entrée, un plat de viandes, des légumes, du fromage, un dessert... »

Mais la caractéristique dominante de son caractère était sans doute sa modestie, si grande que certains la jugeaient excessive. Une de ses citations dit d'ailleurs :

« Officier d'une valeur exceptionnelle, dont la qualité ne le cède qu'à sa modestie. »

Homme de devoir, attachant par ses qualités humaines, le général Hogard a été un modèle pour beaucoup de ses subordonnés et pour toute sa famille.

Quatre de ses petits-fils servent aujourd'hui dans l'Armée et la relève paraît déjà assurée à la génération suivante.

Général Jacques HOGARD,
Paris, le 15 janvier 1990.

CITATIONS DU GÉNÉRAL HOGARD

I. — Grande Guerre

- Chevalier de la Légion d'honneur, citation avec palme en octobre 1914 pour des faits de septembre 1914.
- 3 autres citations comme commandant de compagnie.
- 4 blessures (plus une non homologuée : refus de se laisser évacuer).

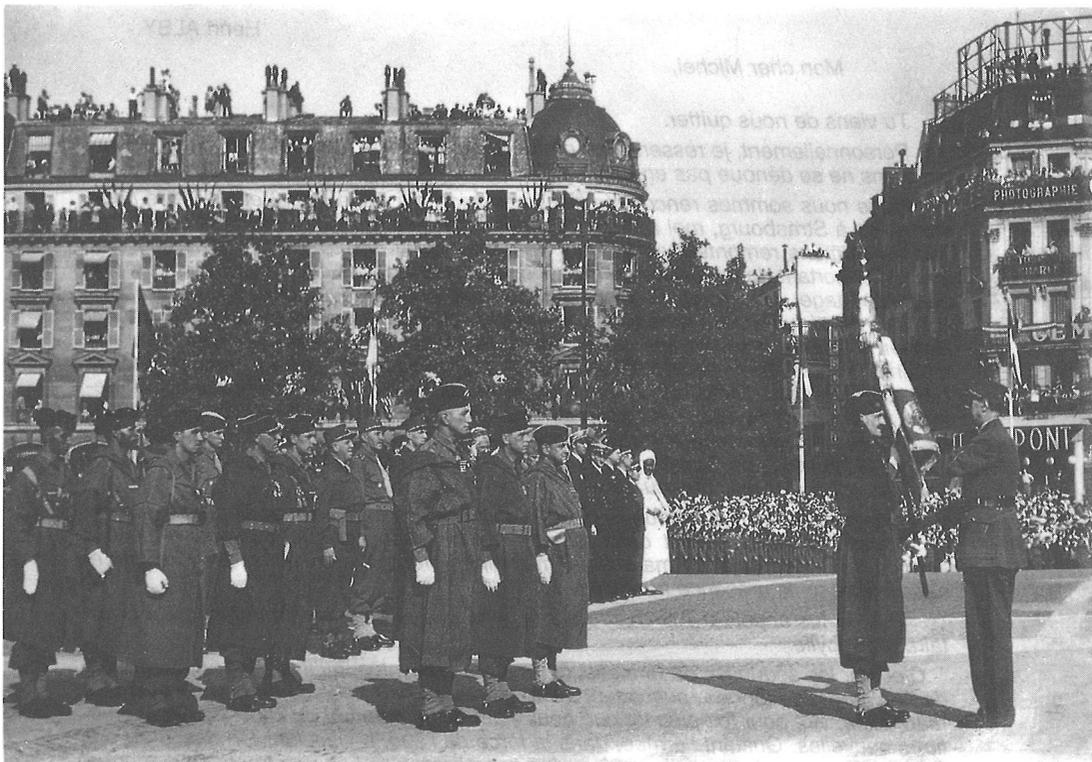
II. — Maroc

- 1929 : citation à l'ordre de l'Armée comme chef du 3^e bureau du groupement qui dégage le poste et la région d'Aït Yacoub.
- 1930 : officier de la Légion d'honneur à *titre exceptionnel*.
- 1932 : citation à l'ordre de l'Armée comme chef d'état-major d'un groupement toutes armes lors des opérations du Tadla. Cette citation se termine ainsi : « Officier de valeur, dont la qualité n'a d'égale que la modestie. »
- 1933 : citation sans croix de guerre pour « Services exceptionnels » en pays Aït Isha.

III. — Seconde Guerre mondiale

- 1944 : citation à l'ordre de l'Armée pour les opérations du Garigliano (mai 1944) dans les monts Aurunci et Lepini (13 mai - 2 juin 1944) puis en vue de la prise de Sienna (17 juin - 4 juillet 1944).

Mai 1945 : commandeur de la Légion d'honneur avec citation à l'ordre de l'Armée comme commandant des G.T.M. Texte : « Officier supérieur de haute valeur morale, d'un sens tactique très sûr, d'une belle bravoure naturelle, ayant déjà fait preuve des plus belles qualités en Italie lors des offensives sur Rome et sur Sienne. En août 1944, dès le débarquement en Provence, rend les plus signalés services en actionnant un groupement tactique chargé du débordement de Marseille par l'est. Par la suite, se voit confier le groupement à la Schlucht où, malgré une diminution très importante de ses moyens, et grâce à ses judicieuses dispositions, il oblige l'ennemi à dégager Gérardmer et à abandonner la « Winterlinie », à maintenir des effectifs importants par un contact offensif et serré. Le 14 janvier 1945, recevant à l'improviste le commandement du secteur central des Vosges, qui s'étend sur plus de 40 kilomètres, il organise avec célérité les moyens variés et peu aguerris mis à sa disposition, coordonne leurs actions et obtient de ses troupes le rendement maximum. Dans les premiers jours de février 1945, au moment de l'offensive générale sur Colmar, il oblige l'ennemi à abandonner ses positions, franchit malgré les circonstances atmosphériques défavorables la crête des Vosges au Markenstein et au Grand Ballon et tend la main par les hautes vallées de la Lauch et de la Fecht aux éléments amis remontant ces vallées, contribuant ainsi à la capture de nombreux prisonniers.



**Le 14 juillet 1945 à Paris,
le général de Gaulle remet le drapeau des goums
au colonel Hogart, commandant les G.T.M.**

Michel Léonet (1923-1984)

Le 29 novembre 1989 à Strasbourg, Michel Léonet est décédé à soixante-six ans, terrassé en quelques semaines par une foudroyante maladie. Inhumé le 2 décembre 1989 à Chinon, au cœur de la Loire, son pays d'origine, cet Alsacien « non de naissance mais par le sang versé » quittait avec discrétion au terme d'une vie professionnelle intense le pays d'adoption qu'il avait honoré et dont il avait gagné le respect et l'estime.

La cérémonie des obsèques s'est déroulée le même jour dans le recueillement en l'église de Marçay, son village, dans l'intimité de sa famille, de quelques amis et proches collaborateurs français et marocains ainsi qu'en présence d'une délégation de la Kouimia avec son drapeau, conduite par le général Feaugas.

Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre avec palme, médaille commémorative des opérations en AFN, médaille des évadés, officier du Ouissam alaouite, officier du Nicham lftikhar, grand invalide de guerre, Michel Léonet était membre du conseil d'administration de la Kouimia.

Henri ALBY.

Mon cher Michel,

Tu viens de nous quitter.

Personnellement, je ressens une profonde tristesse car une amitié de plus de quarante ans ne se dénoue pas en un jour.

Nous nous sommes rencontrés dans cet avion qui entre Rabat et Marseille nous menait toi à Strasbourg, moi à Paris vers nos bonheurs respectifs. Nos premiers souvenirs communs remontent au « Cours des A.I. » où tu te faisais déjà remarquer par une façon sortant de l'ordinaire de traiter le sujet que tu avais choisi pour ton mémoire de fin de stage. « Rome ou La Mecque », avais-tu simplement intitulé ton original travail... Et de séduire notre perspicace et pourtant critique directeur de cours, le colonel Matherne, qui ne manqua pas, après t'en avoir félicité, de signaler en « haut lieu » la maturité d'esprit dont faisait déjà preuve le jeune lieutenant que tu étais encore, ta culture et ton style. Cette brillante prestation ne fut d'ailleurs pas étrangère ultérieurement à ton rappel à Rabat pour apporter ta contribution personnelle à l'équipe chargée de la mise en forme des « impulsions politiques de la Colline sacrée » et de l'élaboration de la Semaine de Suzette... ainsi que, plus tard, à ton affectation auprès du colonel Olie, conseiller politique du général Guillaume.

Nommé par la suite à Souk-El-Khémis d'Immuouzer, comme chef d'annexe des Ida ou Tanant, tu vis là durant deux années et non sans habileté politique la difficile époque de l'indépendance marocaine, maintenant malgré les risques, avec lucidité et sans faiblesse, la présence française.

Puis tu fus appelé à Tizi-Ouzou par le général Olié alors commandant civil et militaire en Kabylie.

C'est là, les séquelles de ta blessure toujours présentes, qu'avec la période trouble de l'« affaire algérienne », succédant à l'abandon par la France de sa grande aventure marocaine, vint pour toi, plus tôt que pour d'autres, le moment du choix et des orientations nouvelles. Quittant l'armée, dans la force de l'âge, bousculant ton destin, tu pris à « bras le corps » la nouvelle carrière que tu embrassais et en une trentaine d'années, effectuant un parcours sans faute dans la tradition du cavalier que tu étais demeuré, tu franchis toutes les étapes menant à la direction générale et à la présidence d'un groupe d'assurances — Rhin et Moselle — réveillé et dynamisé par tes méthodes et ton enthousiasme.

Pour l'anniversaire de tes vingt ans de direction générale, tu reconnaissais : « ce que j'ai fait, je l'ai fait passionnément et ce n'est un secret pour personne que cette entreprise je l'aime. C'est dans cette passion que j'ai trouvé certainement les possibilités d'exigence, d'effort et de rigueur qui sont bien sûr nécessaires dans une entreprise pour en forcer le destin ».

Une pareille réussite exigea en effet de toi foi et courage... En avais-tu manqué précédemment ?

...Jeune Saint-Cyrien de la « Croix-de-Provence » en t'évadant de métropole par l'Espagne pour combattre avec l'Armée d'Afrique, en assumant sans jamais subir ton invalidité après amputation d'une jambe, en faisant face à Immouzer, en renonçant à une carrière militaire qui avait été pour toi une vocation.

« Il te fallut aussi énergie et résolution pour, jeune directeur, après une rapide mise en condition, accepter à trente-huit ans un poste de directeur général d'une société dont le P.-D.G. venait de disparaître prématurément et pour, isolé dans un environnement au début difficile, te saisir de tous les problèmes d'une entreprise et en faire rapidement un groupe français respecté, d'une dimension nouvelle et au rayonnement envié.

Mais surtout, ce dont tu eus besoin, c'est de ce courage dépouillé, sans faille, de l'homme de caractère qui, solitaire face à l'événement, sait qu'il ne peut recourir qu'à lui-même, pour, au cours des trois dernières années, surmonter le choc du dramatique accident dont fut victime ton épouse Francine. Et cela tout en tenant ferme la barre de l'entreprise.

Ayant toujours manifesté au travers d'une hardiesse professionnelle des qualités exceptionnelles d'homme, tu n'as jamais envisagé la marche de ton groupe sans tenir compte du facteur humain, essayant de toujours donner à chacun la fierté de ce qu'il était et de ce qu'il faisait. Qui mieux que nous, tes « mousquetaires » de la plus Koumia des compagnies d'assurances, pourrais-tu en témoigner ?

Sortis du même sérail, celui des adeptes de Lyautey, pour qui rien de valable ne peut se faire sans une parcelle d'amour, tu nous as successivement regroupés au nom de l'amitié et de la fidélité à un passé marocain que tu as toujours honoré.

Tu avais découvert que, grâce à ses hommes, ton entreprise avait une âme et tu voulus nous associer à son développement « dans l'intime conviction que tu avais d'être l'humble serviteur d'un dessein de la Providence ».

« Poète de l'action, comme tu te définissais parfois, le 5 janvier 1989 lors des derniers états généraux de Rhin et Moselle que tu présidais à Strasbourg, tu nous avais, encore une fois, fait communier, à la même ferveur, saluant avec émotion la présence de ceux qui avaient fondamentalement partagé avec toi les mêmes exigences. Evoquant l'inexorable fruit du temps... tu te tournais vers les jeunes générations et les exhortais à trouver un nouveau style capable de leur donner à leur tour plus d'intime ambition et de commune fierté de servir dans le respect d'une « tradition humaniste de fraternité, de don de soi, de chaleur, de sens de l'honneur et de respect scrupuleux de la parole donnée... »

Mon cher Michel, adieu.

Après avoir toujours suivi au cours d'un rare destin « le rude chemin des nobles exigences » tu nous précèdes au paradis des goumiers et au royaume du Père à qui nous adressons à ton intention une fervente prière.

A toi qui fus toujours aussi un camarade et un ami d'une fidélité et d'une attention constante, nous disons merci.

Que Francine, tes enfants, Corinne, Nadine, Henry et tes petits-enfants sachent la profonde affection que nous leur portons dans le partage de leur affliction et dans le souvenir qu'avec fierté nous gardons de toi.

Henri ALBY.

HOMÉLIE DU PÈRE MICHEL LELONG, PÈRE BLANC

Le 14 novembre 1944, il y a donc — presque jour pour jour — quarante-cinq ans, Michel Léonet était grièvement blessé, en participant aux combats pour la libération de la France.

Jeune Saint-Cyrien, il avait, aux heures sombres de l'occupation nazie, choisi la Résistance, comme le firent alors beaucoup d'élèves officiers de sa promotion « Croix-de-Provence ». C'est de cette époque, tragique et glorieuse, que datent les relations qui s'établirent entre Michel Léonet et notre famille. Mais depuis longtemps déjà, des liens existaient entre M. et Mme Wenger, leurs enfants et nous, liens d'autant plus confiants qu'ils ne cessèrent de s'approfondir à travers des joies et des épreuves partagées.

Tous ceux qui ont connu Michel Léonet savent quelle était sa lucidité, sa force de caractère, sa grande culture, son sens des responsabilités, son patriotisme : il est heureux là-haut, j'en suis sûr, d'être entouré, ce soir, de deux drapeaux tricolores et de ses camarades de la Koumia, les anciens des « goums » du Maroc, ce pays où il servit et qu'il aimait.

Ceux qui connaissaient Michel savent aussi quelle était, souvent cachée par une certaine réserve et par une grande maîtrise de soi, sa profonde sensibilité, son sens de la grandeur et sa recherche religieuse.

Aujourd'hui, alors que, si jeune encore, il vient de nous quitter pour retourner à Dieu, nous voudrions que, dans leur chagrin, Francine, leurs enfants, leurs petits-enfants, toute la famille de Michel sachent et sentent combien nous sommes avec eux, dans l'amitié et la prière.

Tout au long du chemin qu'ils firent ensemble, Michel et Francine vécurent une existence faite, tour à tour, d'activités passionnantes, de réussites brillantes et d'épreuves douloureuses. Je pensais à eux en relisant, ces jours-ci, les réflexions du père Teilhard de Chardin, dans son livre *le Milieu divin*.

Vous savez combien ce religieux — qui était aussi un savant — avait eu, voici plus d'un demi-siècle l'intuition, aujourd'hui vérifiée, qu'il n'y a pas opposition, mais complémentarité entre la foi en Dieu et les recherches de la science contemporaine. Mais on connaît moins les pages que le père Teilhard de Chardin consacra au mystère de la souffrance.

Il écrivait, à ce sujet, que la réussite d'une vie humaine s'exprime non seulement par les activités, accomplies avec succès et dans l'enthousiasme, mais aussi dans ce qu'il appelait les « passivités ». Il voulait dire par là qu'en accomplissant nos tâches, ici-bas, en affrontant les événements de la vie, nous rencontrons tous, un jour ou l'autre, et sous des formes diverses, les oppositions, les déceptions, les blessures cachées de l'esprit et du cœur, la maladie, l'échec, et finalement la mort.

Ces épreuves peuvent sembler absurdes. Par la foi en Dieu, nous savons qu'elles ne le sont pas. Car à travers elles aussi, et au-delà des apparences, notre existence humaine peut trouver sa véritable signification, son accomplissement spirituel, si nous savons accueillir, au plus profond de nous-même, la Lumière du Christ qui nous a dit : « Dans le monde, vous aurez à souffrir, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. » — « Venez à moi, vous tous qui peinez. Je vous soutiendrai. » — « Je suis venu sauver ce qui était perdu. » — « Pas un seul cheveu de votre tête ne tombe sans que votre Père du ciel en ait connaissance. »

C'est cela, la foi. C'est une certitude : la certitude que tout a un sens, même quand tout paraît injuste, décourageant ou révoltant.

En pensant à Michel et à Francine, et à tous les leurs, demandons à Dieu la grâce de mieux comprendre que notre existence humaine s'accomplit non seulement par les « activités », qui nous donnent la joie, mais aussi dans les « passivités » qui nous brisent, la plus mystérieuse de toutes les passivités étant la mort : la mort des autres, la mort de ceux que nous aimons, et, un jour, notre propre mort, chemin douloureux, mais « chemin » vers une autre vie : cette « vie éternelle », dont nous savons, par la foi, qu'elle est aussi réelle et plus belle encore que celle-ci.

Pour nous aider à demeurer dans cette espérance, et en pensant à Michel, qui sut si bien s'occuper du festival de Strasbourg, permettez-moi de citer un passage d'une lettre de Mozart : « puisque la mort, écrivait-il, est la raison finale de la vie, je me suis, depuis quelques années, tellement familiarisé avec elle, que son image, pour moi, n'a plus rien d'effrayant, et m'est devenue apaisante. Je remercie Dieu de m'avoir donné la grâce de la connaître comme le chemin vers notre ultime félicité. Je ne vais jamais me coucher le soir, sans penser que, le lendemain peut-être, si jeune que je sois, je ne serai plus là. Et pourtant, personne de ceux qui me connaissent et me fréquentent ne peut dire que je sois triste ou chagrin. »

En ces jours d'épreuve, puissent ces lignes de Mozart nous aider à accueillir la Lumière du Christ, et à demeurer, malgré tout, dans l'espérance.

ALLOCUTION DU GÉNÉRAL FEUGAS, PRÉSIDENT DE LA KOUMIA

Mon cher ami,

C'est certes en tant que l'un de vos « maréchaux » ou de vos « mousquetaires » de Rhin et Moselle, comme vous aimiez appeler non sans une certaine marque d'affection ceux d'entre nous qui avaient comme vous servi aux Affaires indigènes du Maroc ; mais c'est aussi comme président de la Koumia que m'échoit la douloureuse mission de dire un dernier adieu à l'un des administrateurs les plus écoutés de notre association.

Je n'évoquerai pas d'ici votre passé militaire dont vous portiez avec une suprême élégance les marques indélébiles dans votre chair, d'autres qui vous ont connu sur le terrain s'y emploieront mieux que je ne saurais le faire. Mais il me faut vous dire dans ce dernier tête à tête en ce bas monde combien dans les deux fonctions qui m'ont donné l'occasion de vous approcher j'ai particulièrement apprécié la rectitude de votre caractère, votre ambition de réaliser, votre volonté d'aller toujours plus avant, votre persévérance dans l'effort qui, sous un aspect pouvant apparaître, à certains, froid et distant cachaient en fait une extrême sensibilité et un sens profond de l'humain.

Comment pourrais-je oublier l'accueil que vous m'avez réservé lorsqu'en 1968, ayant quitté l'armée pour des raisons personnelles, j'ai commencé à cinquante-huit ans une carrière d'inspecteur d'assurances sous votre fraternelle autorité, et la confiance que vous m'avez accordée dans les périodes où régnent quelques tensions entre la direction de notre société et son réseau d'agents généraux. Vous avez toujours accepté avec beaucoup de bienveillance l'opinion que je vous exprimais sur les comportements des uns et des autres, les motifs de ceux-ci et les solutions que je croyais devoir vous suggérer concernant non la technique certes dont vous avez vous-même écrit que je ne m'en « embarrassais pas », mais les rapports humains.

Vous aviez conservé de vos années vécues aux Affaires indigènes du Maroc le goût de « l'action pour les hommes et avec eux », l'esprit d'équipe. La vie qui souvent vous a souri, ne vous a cependant pas épargné ni physiquement ni moralement, tant

sur le plan professionnel que sur le plan familial dans la souffrance de celle qui vous était si chère. Mais vous avez été toujours su faire face pour ne pas subir. Vous avez été pour nous un exemple.

Croyez, bien chère Francine et vous ses enfants et petits-enfants, que le souvenir de Michel demeurera parmi les grands de la Koumia à laquelle il est resté jusqu'au bout tellement attaché.

On ne perd que ceux que l'on oublie. Nous avons été les témoins de votre action, Michel Leonet, la pérennité de votre rayonnement dépendra de notre fidélité.

Tous ici ce soir nous vous la promettons. Que cette plaque du souvenir soit le symbole de cette promesse.

Général André Feaugas.

Pierre Brangier - (1920-1989)

Dès sa jeunesse, Brangier manifeste un esprit militaire. Engagé volontaire le 25 octobre 1938 au 3^e R.T.A., sergent le 1^{er} mai 1939, il participe avec son régiment à la campagne de France, où il obtient une citation à l'ordre du régiment. Fait prisonnier le 19 juin, il s'évade en août et rengage au 27^e R.I. Affecté aux mehalla chérifiennes il rejoint le 43^e goum en novembre 1941.

Il participe ensuite avec le 3^e goum - X^e tabor - 85^e goum à la campagne d'Italie. Cité à l'ordre de la division il est rapatrié sur le Maroc où il sert successivement au G.I.D. trois puis au 68^e goum. Il quitte l'armée en janvier 1948 avec le grade de sergent-major. Sous-lieutenant de réserve en 1950, il est promu capitaine en 1959. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1961.

De 1956 à 1980, il se consacre entièrement à l'enfance malheureuse, au sein de l'Association du patronage des enfants en Charente. Le colonel Gallo Levalée, président de la S.E.M.L.I.T. et de l'I.M.P. en fait l'éloge suivant : « Pierre Brangier, pendant près d'un quart de siècle, vous avez fait la démonstration de votre courage civique, de vos capacités, de vos qualités de cœur et de charité chrétienne.

Vous avez bien mérité de toute une jeunesse laissée pour compte, votre nom restera gravé en lettres d'or au fronton de cette maison à laquelle vous avez tout donné et pour laquelle vous avez tant fait. »

Pierre Brangier, vieil ami

Nous sommes nombreux réunis, autour de votre dépouille mortelle pour entourer votre famille, et en particulier votre courageuse épouse, de notre affection et vous rendre l'hommage qui vous est dû.

Avant d'évoquer votre action parmi nous pendant près d'un quart de siècle au sein de notre Association du patronage des enfants en Charente, permettez au président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur de la Charente de saluer l'ancien soldat que vous avez été, qui a gravi successivement tous les échelons de la hiérarchie militaire depuis le 2^e classe jusqu'au grade de capitaine.

Engagé par devancement d'appel en 1938, vous êtes nommé sergent en 1939 et vous servez aussitôt sur le front où vous obtenez la citation suivante : « A su, en juin 1940, sur la Somme, entraîner ses hommes dans une marche d'approche dangereuse et accomplir avec succès la mission confiée. »

Fait prisonnier en juin 1940, vous vous évadez dès le mois d'août.

Rengagé, vous servez dans différentes unités d'Afrique du Nord où vous êtes promu successivement sergent-chef puis sergent-major.

Et c'est la campagne d'Italie où, le 23 juillet 1944, vous obtenez la citation suivante : « Jeune sous-officier d'élite, comptable de l'unité, chargé des transmissions, a, sous les rafales de mitrailleuses et sous un violent bombardement d'artillerie, tout spécialement au cours de la journée du 19 mai, assuré la liaison sans interruption avec le tabor, faisant preuve d'un parfait sang-froid, d'un complet mépris du danger et donnant toujours l'exemple d'un ferme courage et de la conscience poussée jusqu'à l'esprit de sacrifice dans l'accomplissement de son devoir. »

Hospitalisé et évacué sur le Maroc, vous y restez jusqu'en 1948, puis vous quittez l'armée.

Vous êtes alors promu successivement dans la réserve sous-lieutenant en 1949, lieutenant en 1953 et capitaine en 1959.

Vous servez dans la réserve où vous obtenez plusieurs témoignages de satisfaction, des lettres de félicitations dont certaines avec mention au *Bulletin officiel*.

En 1961, vous êtes fait chevalier de la Légion d'honneur.

Telles sont les grandes étapes de votre vie de soldat.

Enumération rapide, qui facilite la compréhension de la deuxième partie de votre action.

Ayant succédé au docteur Marc Signac en tant que président de l'Association du patronage des enfants en Charente, il m'échoit également de rappeler cette deuxième partie de votre vie.

En 1956, à la demande du docteur Signac, vous acceptez avec votre épouse de prendre la suite de l'œuvre créée en Charente au tout début du siècle par Josué Boutin et officiellement déclarée le 29 octobre 1924, œuvre qui se situe dans le grand mouvement des œuvres du patronage créé par M. Henri Rollet, magistrat à la cour de Paris, qui a le tout premier réagi à l'emprisonnement des enfants ou leur placement en maison de correction.

Pierre Brangier, vous vous acharnez à poursuivre une œuvre qui, en fait, disparaîtra au plan national après le dur rapport d'inspection de 1926 et des suites qui en découlèrent.

Mlle Vervey, alors directeur départemental des Affaires sociales, vous a même dit : « Soit vous relevez cette œuvre en montrant son efficacité sociale, soit nous fermerons ses portes. »

Pierre Brangier, non seulement vous remontez l'œuvre et obtiendrez de ce fait le soutien total de la D.A.S., mais vous irez plus loin dans la prise en compte des difficultés des enfants et des jeunes en acceptant avec l'Association de créer un établissement pour jeunes de quinze à vingt ans « handicapés profonds semi-éducables », comme on disait à l'époque.

Sur la propriété du Bois, achetée par l'Association du patronage en 1966, vous créez 48 places en internat et, le 1^{er} octobre 1968, l'I.M.Pro ouvre ses portes.

Par la suite, vous ouvrirez pour ces mêmes types de troubles 15 places en semi-internat pour les filles, là encore à la demande de l'autorité de contrôle.

Pendant cette période, le service de placement familial se poursuit. Pierre et Paulette Brangier se dévouent auprès des enfants des autres, *les plus mal lotis*, en les accueillant *tous les jours* à leur table et en s'occupant de leur trouver un apprentissage patronal, non sans nuits blanches, lorsque l'un ou l'autre se reprenait à fuguer.

Enfin, en 1976, l'association, sous l'influence omniprésente de Pierre Brangier, décide de créer un I.M.P. de 40 places. Sur ce projet, vous œuvrez et vous vous battez, pour, d'une part, obtenir des financements jusqu'alors trop parcimonieux, et, d'au-

tre part, démontrer la nécessité d'une structure en internat pour enfant de six à quatorze ans souffrant de troubles de l'intelligence.

Vous passerez le relais du 1^{er} janvier au 30 avril 1980 à Joseph Debrosse et à Marc Nony, et lorsque vous partirez à la retraite, au soir du 30 avril, les murs de l'I.M.P. seront pratiquement construits et cette nouvelle structure ouvrira en septembre de la même année.

Pierre Brangier, pendant près d'un quart de siècle, vous avez fait la démonstration de votre courage civique, de vos capacités de cœur et de charité chrétienne.

Vous avez bien mérité de toute une jeunesse trop longtemps laissée pour compte.

Votre nom restera gravé en lettres d'or au fronton de cette maison à laquelle vous avez tant donné et pour laquelle vous avez tant fait.

Colonel GALLO-LAVALÉE.

Jean Giraud - (1911-1989)

Jean Giraud, né le 2 janvier 1911 à Paris, a une enfance studieuse. Engagé volontaire par devancement d'appel en octobre 1929 au 8^e régiment de chasseurs à pied de Metz, il est affecté, à sa libération, dans la disponibilité au 13^e R.T.A., puis au 1^{er} R.T.M. à Casablanca où il est nommé fonctionnaire des Douanes chérifiennes. Il passe successivement sergent, puis sergent-chef de réserve.

Rappelé à l'activité en septembre 1939, il rejoint l'encadrement des forces suppléatives aux goums mixtes marocains et est affecté au 130^e goum.

En mai 1940, il est aspirant au 204^e goum de marche.

En 1942, il est remis à la disposition de l'administration des Douanes, puis autorisé, sur demande, à servir dans l'armée pour la durée de la guerre au XVI^e tabor chérien, puis au 39^e goum. Il participe aux différentes opérations de Corse, de l'île d'Elbe, du débarquement à Marseille, d'Aubagne puis à la campagne des Vosges. Sa brillante conduite est récompensée par quatre citations.

Lieutenant de réserve, à titre définitif en décembre 1944, il est démobilisé en juillet 1945, et réintégré comme lieutenant du service des Douanes à Berkane par Oujda.

En 1948, il est affecté à Tiznit et nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels le 30 décembre.

En 1953, il est promu capitaine de réserve et nommé chevalier du Ouissam Alaouite chérien.

Il rejoint Agadir, comme capitaine des Douanes de 1956 à 1958.

Il est ensuite affecté à Pauillac jusqu'en 1966, puis à Bordeaux en qualité d'inspecteur central. Il quitte le service actif en 1973 et retrouve à Pauillac sa résidence familiale.

Terrassé par une longue et douloureuse maladie, il disparaît le 2 décembre 1989, ayant été au cours de sa longue carrière et de sa maladie un exemple de dignité, de courage et de foi.

Colonel GRIFFET.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

Souvenirs des débuts du Protectorat marocain (1914-1915)

(Suite et fin)

L'abondance des articles de décembre 1989 (n° 115) ne nous a pas permis de diffuser dans leur intégralité les souvenirs de M. Guillaume Tarde sur les débuts du Protectorat marocain.

Dans le précédent numéro, M. de Tarde parlait du véritable « miracle marocain » survenu en automne 1914, en pleine guerre, grâce aux efforts et à la ténacité du Maréchal Lyautey.

On assiste alors à ce spectacle inattendu. Le Maroc, tenu par un effectif réduit de territoriaux, encadré par quelques colons français mobilisés dans leurs fonctions civiles, galvanisé enfin par cet afflux subit de vitalité économique, met à la disposition de la métropole toutes ses ressources disponibles en hommes et en biens. En hommes : les deux tiers de ses troupes actives, envoyés en France dès les premières semaines. En biens : 400.000 quintaux de céréales, 200.000 peaux, des millions d'œufs, etc., pendant le premier semestre de 1915.

Le commerce marocain pendant ce semestre dépasse de près de 10 % les chiffres du semestre correspondant de 1914. L'exportation s'accroît de 30 %.

Une dernière œuvre restait à accomplir. Dès le lendemain de la déclaration de guerre, tous les Austro-Allemands du Maroc une fois expulsés, tous leurs postes commerciaux abandonnés, une place était à prendre. Place moins importante qu'on aurait pu se l'imaginer, mais bien outillée et armée. Et c'est ainsi qu'après des enquêtes, des études nombreuses — et quels efforts! —, l'idée de l'Exposition de Casablanca naquit en mars 1915. Une exposition en pleine guerre! Idée hardie, scandaleuse même aux yeux de certains, mais que des missionnaires passionnés réussirent à imposer en France au cours d'un périple dans les milieux commerciaux, et qui, en trois mois de travail intense, était réalisée.

Tout ce programme exigeait de l'argent. Par bonheur, le Maroc disposait des ressources d'un emprunt contracté à la veille de la guerre. Mais il était insuffisant. Il fallait une rallonge d'environ 50 millions, et la métropole seule pouvait en faire l'avance. J'avais rédigé le rapport destiné à expliquer la question à Paris, à enlever son adhésion. Plaidoyer capital, dont l'insuccès n'était pas toléré. Je le soumis au général. Je revois la scène : le cabinet du Résident à Marrakech, au bord d'un des patios de la Bahia, le plus petit, le plus intime, encombré de verdure et de fleurs. Le bruit des eaux. Une chaleur d'étuve. Il marche à grands pas, lit le rapport à haute voix, le commente, puis tout à coup s'arrête et dicte. C'est une lettre d'envoi de deux pages, sur ce thème : « Cinquante millions, le coût d'une journée de guerre, je répons du Maroc à ce prix. » Argument décisif : je croyais avoir pensé à tout, mais cette idée simple était quelque chose de plus.

Les jours passaient ainsi dans une frénésie de travail. Pas de changement profond dans la vie de l'équipe. Quelques éléments étaient partis (quelques deuils, déjà!). D'autres s'y étaient agrégés : personnalités imprévues, égarées en uniformes de soldats ou d'officiers parmi les territoriaux et qu'au hasard de quelque inspection le général sortait du rang pour les mettre à leur place. Plusieurs d'entre nous habitaient maintenant des maisons en pierre, hâtivement bâties, et s'y créaient l'illusion d'un home. Mais c'était toujours la même vie, centrée autour de la Résidence et de la popote, avec plus de cohésion que jamais, plus d'intensité. Absorption totale d'une vie par une tâche. Presque tous les soirs nous dînions à la Résidence : seuls moments de détente au milieu de la ruée quotidienne. Détente joyeuse, mais toujours utile. Libre, mais toujours sous la même emprise.

Et suivie aussitôt des séances de travail jusqu'au milieu de la nuit.

De temps en temps c'était le branle-bas de départ. Sur un ordre, la Résidence nomade émigrerait en groupe vers Casablanca, Marrakech ou Fez. Les convois d'autos reprenaient le bled dans un triomphe de poussière d'or, plus souvent, à vrai dire, dans un éclatement de boues. (Parfois même, ô ironie, nous nous enlions dans des remblais de routes en construction.) Et tandis que Rabat se vidait de sa substance, une nouvelle capitale recevait la vie avec le commandement. C'est là, pendant quelques jours haletants, que se fixait le centre magnétique du Maroc, là que l'équipe, plus serrée que jamais dans une étroite vie en commun, transportait son chantier, là que convergeaient un à un les chefs de service arrachés par un télégramme à leur bureau de Rabat. Puis, un jour, après cette razzia contre l'inertie, le chef et ses partisans rentraient, laissant sur place des décisions...

*

**

Vers le milieu de juillet 1915, le général Lyautey partit pour la France. Il m'emmenait avec lui. Triste arrivée, sans transition, dans le Paris de guerre. Poignante impression de découragement, d'inquiétude, de dispersion. Un Paris vide ou plutôt vidé. Un Paris sans âme. Et ce silence, affreux pour nous, d'une ville sans pulsation, *sans moteur...*

A peine arrivés, nous repartions précipitamment : le général regagnait son refuge.

Je n'oublierai jamais notre retour à Casablanca, un matin d'août. Nous voguions depuis le lever du jour dans une brume dense et lumineuse, et tout à coup elle s'évapore : la côte apparaît toute proche. Et tandis que nous assistons au lent défilé de la ville avec ses points de repère familiers, un dôme inconnu, des minarets, toute une cité fantôme surgissent du milieu des faubourgs. L'exposition de Casablanca était créée.

Vision-fantôme et anticipation. A quinze ans de distance, l'Exposition coloniale internationale, à laquelle Lyautey vient d'attacher son nom et dont il a fait, malgré les circonstances les plus défavorables, un succès mondial, est en germe dans l'Exposition de Casablanca de 1915, plus modeste certes mais aussi audacieuse. La petite exposition de guerre prédit et prépare la grande exposition de crise. Sur une échelle différente, mêmes conceptions, mêmes méthodes, *même équipe. Et enfin, même triomphe éclatant.*

Je m'arrête sur cette apothéose. Je m'arrête, d'ailleurs, au moment où, ma mission marocaine terminée, je quitte Rabat pour les boues de la Champagne. Pour moi, en ce mois de novembre 1915, le Maroc s'efface, la toile tombe, et la période de près de deux années qui vient de se clore passe au rang de l'épopée et de la légende.

Cette épopée, cette légende, j'ai tenté de vous les raconter aujourd'hui. Je n'y ai certes pas réussi, et j'ai pleinement conscience de mon insuffisance et de ma maladresse. Mais du moins cette évocation de deux années de foi et de création ne m'a-t-elle coûté aucun effort. Je n'y ai trouvé que de la joie. Mon seul souci a été de ne pas gêner par des éloges indiscrets l'homme qui règne sur cette légende réelle, l'artisan extraordinaire du Maroc français.

Guillaume de TARDE.

Quelques souvenirs du Maroc de 1924 à 1937

(Suite et fin)

Le début de cet intéressant récit

a paru dans le bulletin n° 115 de décembre 1989.

UN ÉTÉ A TAZARINE

Au cours de l'été 1933, il faisait très chaud à Tahala et mon père décida que nous passerions le mois d'août à Tazarine, un petit poste à la montagne à 2.000 mètres d'altitude, dominé au sud par la masse imposante d'un ancien volcan, le Moussa ou Salah, qui culmine à plus de 3.000 mètres.

Après une courte halte au monument élevé à la mémoire du lieutenant Maigret, nous arrivions au marabout de Sidi Mimoun qui se trouve devant Tazarine. Il n'y avait pas de chef de poste depuis un certain temps et les deux grandes maisons, encore meublées, étaient entièrement disponibles.

Le jardin était entouré d'un long mur percé de meurtrières par où l'on découvrait le bled à l'infini et de nombreux vols de perdreaux. Les goubis attenants à la murette, qui avaient dû servir de postes de garde, n'avaient pas été ouverts depuis longtemps et, en poussant les portes on faisait fuir de longues couleuvres épouvantées; aux poutres étaient suspendues de nombreuses peaux de chacal malodorantes qui prouvaient que l'ancien chef de poste, le lieutenant Levé, était un grand chasseur.

Sur la place du village, le maghzen de vingt-cinq mokhaznis avec son chaouch, un bureau pratiquement vide, domaine d'un khodja, qui ne s'animait qu'un jour par semaine, lorsque le lieutenant Aunis arrivait à cheval de Meghraoua pour la «chikaïa». A côté, comme dans les autres postes, un «soukier» juif vendait des articles de première nécessité. A quelques mètres de là vivait tout de même un autre Européen, résidant à Tazarine dans une maison confortable; c'était le garde des Eaux et Forêts, M. Carénina, avec sa femme et sa fille de dix ans, Raymonde. Je pense que nous devons rendre un grand hommage à ce personnel des Eaux et Forêts qui vivait dans un isolement total, hiver comme été, et dont l'œuvre demeurerait d'une incontestable utilité pour la sauvegarde des immenses forêts de pins de chênes et de cèdres. Connaissant bien la région, ils nous étaient une précieuse compagnie et nous faisons avec eux de grandes promenades, protégés par des mokhaznis bien armés car les panthères abondaient dans les montagnes.

Le jardin était entretenu; de magnifiques roses y fleurissaient. La maison avait une curiosité : au plafond de la salle à manger, au-dessus de la table, on voyait un grand ventilateur à quatre pales. Comment fonctionnait-il dans un poste dépourvu d'électricité? Une corde entraînait une poulie, traversait les murs de la cuisine et aboutissait dans une autre pièce où un prisonnier devait tourner une manivelle. Je dois dire que nous n'avons pas utilisé cet engin; mais nous avons trouvé un prisonnier fort habile à tresser l'alfa, qui nous fabriqua des souliers d'été. Il bénéficia d'un travail peu pénible et reçut quelques pièces de monnaie.

Le courrier était assuré par un «rekkas» à cheval qui partait tous les matins et rentrait le soir; le téléphone nous reliait à Tahala. Nous avions amené une ordonnance et un cuisinier. Un jour où nous manquions de verres, on en fit venir de chez le juif; mais lorsque l'ordonnance nous apporta des verres à thé minuscules et multicolores,

mon père les fit restituer en ajoutant : «goulou idir fi zoukou», dis lui de se les mettre quelque part. Nous avons tous bien ri et le mokhazni fut ravi de transmettre au juif un tel message du commandant de cercle.

Nous n'avions pas le temps de nous ennuyer ; le matin, mon père me faisait faire des versions grecques et latines et, seulement après j'avais le droit de prendre ma carabine de 9 mm pour aller tirer les alouettes. Les perdreaux ne se laissaient pas approcher, mais les mokhaznis m'avaient enseigné l'art de les capturer avec des pièges ; il fallait creuser un petit trou, disposer d'une grande pierre plate, de trois bouts de bois dont un fourchu et de deux palmes de doum attachées aux extrémités. On réalisait un équilibre que les pouillards affamés venaient détruire en se jetant sur les grains de blé que nous avions mis dans le trou. De la maison, on observait la pierre à la jumelle et lorsqu'elle était tombée, on allait aux résultats ; on trouvait généralement deux petits perdreaux aplatis et, une fois, un hérisson vivant !

Malgré l'altitude, le temps restait très chaud et la sécheresse était durement ressentie par les cultivateurs de la région ; il n'avait pas plu depuis longtemps et les cultures jaunissaient sous le soleil. Nous avons alors assisté à une scène fort curieuse ; un après-midi tous les hommes de Tazarine se sont regroupés le long du marabout de Sidi Mimoun et, assis par terre face à la montagne, ils ont entonné en chœur cette belle prière destinée à demander de la pluie à Allah :

*Ahta tha tha ouled el serrata,
Arb atchana, rita ya Moulana*

qui pourrait se traduire ainsi :

Faites tomber la pluie, enfants de laboureurs,
La terre est assoiffée, aide-là ô Seigneur.

Cette prière était un chant mélodieux, indéfiniment répété, dont les montagnes proches renvoyaient les échos. L'effet était saisissant et les rares Européens qui ont eu la chance d'entendre cette mélodie résonner dans les montagnes berbères, ne peuvent pas l'avoir oubliée.

Au bout de deux heures d'incantations ininterrompues, on entendit quelques grondements sourds dans les gorges profondes du djebel Moussa ou Salah et, avant même que le soleil n'ait disparu dans les nuages d'orage, on sentait déjà la violente odeur de la terre mouillée. Alors le ciel s'assombrit, les éclairs fusèrent de toutes parts et l'on entendit les craquements secs qui caractérisent le bruit du tonnerre pendant les orages de montagne ; il a plu toute la nuit et, une fois encore, Sidi Mimoun avait exaucé la prière des habitants de Tazarine.

A la fin du mois d'août, nous sommes repartis en voiture ; à midi nous étions à Meghraoua, retenus à déjeuner par le lieutenant et Mme Aunis. Le soir, nous avons regagné Tahala.

Mon père était nommé lieutenant-colonel en 1933 ; il quittait Tahala en février 1934 pour prendre le commandement du cercle du Moyen Ouerrha à Rhafsaï ; il y remplaçait le colonel Lefèvre muté à la Résidence. Le cercle de Tahala était pris en charge par le commandant Carrère qui arrivait de Tafrant, un poste du cercle de Rhafsaï où il avait passé huit ans et où il laissait les tombes de deux de ses enfants.

RHAFSAÏ

C'est au mois de juillet 1934 que je venais pour la première fois en vacances à Rhafsaï, un poste situé sur une crête qui surplombe l'oued Aoulaï, à cent vingt kilomètres au nord de Fès, dans la tribu des Beni Zeroual. Au bord de la rivière, le souk est had, marché du dimanche, était très animé.

Le cercle de Rhafsaï s'étendait au nord jusqu'à la frontière du Maroc espagnol ; il était limité à l'est par le cercle de Taouinate et à l'ouest par celui de Zoumi. Les principaux postes étaient Ourtzagh, Kelaa des Sless, Tafrant, Tabouda, Ratba, Tamesnite, Bab Mareklo.

PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL DE LA KOUMIA

LYON 16 ET 17 JUIN 1990

SAMEDI 16 JUIN

9 heures

Accueil au cercle mess officiers, quartier général Frère (Q.G.F.), 18 avenue Leclerc, Lyon (7^e). Parking assuré. Remise de dossiers. Hôtels Mercure et Ibis, 70, avenue Leclerc. Antenne d'accueil **gare de Lyon Perrache** au « point de rencontre », bar sortie Nord et buffet gare. (Arrivée gare Part-Dieu, correspondance SNCF pour Lyon Perrache).

11 heures à 12 heures

Pour ceux arrivés la veille ou tôt le samedi, au choix :

- visite guidée gratuite musée du Souvenir militaire de Lyon (Q.G.F.) 200 m mess officiers,
- visite fabrique « cocons de Lyon », spécialité lyonnaise (friandise).

12 heures

Déjeuner libre mess officiers.

14 heures à 16 h 30

Assemblées générales de la Koumia et de l'Association des descendants, dans les salles annexes du cercle mess des sous-officiers (Q.G.F.).

Pour les épouses et personnes non membres de la Koumia, croisière commentée sur Rhône et Saône, traversant Lyon, sur bateau spécialement réservé. Rassemblement 14 heures au mess officiers.

16 h 30 à 17 h 30

Temps libre pour les retrouvailles au cercle des officiers (éventuellement vestiaire au cercle ou à l'hôtel).

Dépôt d'une gerbe à la stèle du général Brosset à Rillieux-la-Pape (une heure aller et retour) (ex-goumier et A.I., chef de poste d'Akka, Cdt 1^{re} D.F.L., libérateur de Lyon).

18 heures à 19 heures

Réception hôtel de ville de Lyon.

20 heures

Dîner en Beaujolais à Salles-Arbuissonas. Animation et tombola, transport par cars (voitures personnelles déconseillées).

A l'aller, aperçu commenté du Beaujolais (pour ceux en car) à Salles, aperçu du cloître XI^e siècle et chapitre XVI^e. Retour en car.

DIMANCHE 17 JUIN**9 h 15**

Dépôt de gerbe au monument du général Frère (Q.G.F.).

9 h 45

Mouvement sur Fourvière en car ou V.L. — Aperçu du théâtre romain et tour d'horizon sur Lyon à partir de l'esplanade de Fourvière.

11 h 15

Messe du souvenir en la basilique de Fourvière par Mgr Lépine, recteur de la basilique, vraisemblablement assisté du père Louis Delarue, ancien aumônier des troupes aéroportées en Indochine.

13 heures

Déjeuner officiel de clôture au mess officiers. G.Q.F.

17 heures

Pour ceux qui souhaitent prolonger leur séjour dans la capitale des Gaules, visite commentée du vieux Lyon, lestraboules, cathédrale Saint-Jean. — « Machon » final dans un restaurant typique.

Hébergement**Hôtels**

- MERCURE *** 70, avenue Leclerc
Prix des chambres. — 1 personne : 305 F - 2 personnes 305 F. — Petit déjeuner : 45 F.
Parking : 35 F les 24 heures.
Arrhes : 305 F.
- IBIS *** 68, avenue Leclerc
Prix des chambres. — 1 personne : 270 F - 2 personnes 295 F. — Petit déjeuner : 28,50 F.
Parking : 35 F les 24 heures.
Arrhes : 300 F.

- PULLMAN *** 12, cours de Verdun.
Prix des chambres. — 1 personne : 390/650 F - 2 personnes : 430/650 F. — Petit déjeuner : 48 F.
Parking : Parking souterrain de la gare, payant.
Arrhes : 500 F.
- DE LA LOIRE ** 14, cours de Verdun
Prix des chambres. — 1 personne : 95/182 F - 2 personnes 130/210 F. — Petit déjeuner : 19 F.
Parking : Parking souterrain de la gare, payant.
Arrhes : 150 F.
- DUBOST ** 19, place Carnot.
Prix des chambres. — 1 personne : 150/210 F - 2 personnes 190/250 F. — Petit déjeuner : 22 F.
Parking : Parking souterrain de la gare, payant.
Arrhes : 150 F.

Demande de réservation

M., Mme, Mlle
demande la réservation de chambre(s)

- en 3 étoiles
- en 2 étoiles
- single
- double

pour les nuits

du	au
du	au
du	au

et verse un chèque de F représentant les arrhes mentionnés par nuit au chapitre « Hébergement ».

Signature :

Le bulletin réponse, les demandes de réservation et les chèques seront adressés pour le **15 AVRIL 1990** au colonel Magnenot, rue du Bouchet, 38550 Auberives sur Varèze.
Tél. : 74.84.94.95.

Chèques postaux libellés : La Koumia Rhône-Alpes, C.C.P. 1 487 83 D Grenoble.
Bancaires : sans indication de libellé.

Avec Cetelem, vos projets ont de la suite dans les idées!

75 agences Cetelem à votre service. Des solutions-crédit pour tous les projets, pour tous les budgets. Souplesse, rapidité, simplicité: Cetelem, c'est une agence près de chez vous, en permanence à votre écoute.

A renvoyer à :

Cetelem - Libre réponse N° 604 92
92529 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
(Ne pas affranchir votre enveloppe).

Oui, je désire connaître l'adresse et le téléphone de mon agence Cetelem sans engagement de ma part.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal | | | | | Ville _____

Téléphone (facultatif) _____



cetelem
Le crédit et beaucoup plus

Bulletin réponse

(*raier les mentions inutiles*)

Je prendrai part à l'assemblée générale des 16 et 17 juin 1990 OUI NON

Nom, prénom

Adresse si changement

Je serai accompagné de personnes, soit :

ancien descendant ami ou invité

Je viendrai en voiture particulière le

J'arriverai en gare de Lyon Perrache le juin à heures.

Je participerai :

- au déjeuner du 16 juin OUI NON
- au dîner en Beaujolais du 16 juin OUI NON
- Je m'y rendrai EN CAR - avec ma voiture
- au déjeuner de clôture du 17 juin OUI NON

Je participerai :

- à la visite du musée du Souvenir militaire à Lyon personnes
OUI NON (gratuit)
- à la visite de la fabrique de cocons (épouses) personnes
OUI NON (gratuit)
- à la croisière sur Rhône et Saône : personnes OUI NON
(prix 50 à 80 F suivant le nombre de participants ; règlement à l'accueil).

Je souhaite participer au dépôt de la gerbe à la stèle du général Brosset à Rillieux-la-Pape OUI NON.

17 JUIN APRES DEJEUNER DE CLOTURE

Je participerai

- à la visite du vieux Lyon OUI NON (gratuit)
- au « machon » final OUI personnes NON (à régler sur place repas à la carte)

REGLEMENT

Je joins au bulletin réponse un chèque bancaire (sans indication d'intitulé) (1)

Je joins au bulletin réponse un chèque postal : (1)

La Koumia Rhône-Alpes, C.C.P. 1487 83 D Grenoble.

- Déjeuner du 16 juin × 45 F = F
- Dîner Beaujolais 16 juin × 180 F = F
- Déjeuner du 17 juin × 140 F = F

TOTAL F

(1) Rayer la mention inutile.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA KOUMIA GESTION 1989 Lyon 1990

ORDRE DU JOUR

- 1° Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1989.
- 2° Présentation de candidature d'administrateurs, en remplacement de Michel Léonet (décédé).
- 3° Rapport moral.
- 4° Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1989 et du projet de budget 1991.
- 5° Rapport d'entraide Koumia.
- 6° Activités de la Fondation Koumia-Montsoreau.
- 7° Détermination du lieu et de la date de l'assemblée générale de 1991.
- 8° Questions diverses.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS Samedi 16 juin 1990 - Lyon

ORDRE DU JOUR

- 1° Rapport moral.
- 2° Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1989 et du projet de budget 1990.
- 3° Modification des statuts.
- 4° Détermination du lieu et de la date de l'assemblée générale 1991.
- 5° Questions diverses.

Pouvoir

Ne pouvant assister personnellement à l'assemblée générale ordinaire de la Koumia du 16 juin 1990, je donne pouvoir à :

M.

de m'y représenter.

Nom, prénom et grade

.....

Fait à le

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir ».)

Pouvoir à adresser à :

Colonel Magnerot, rue du Bouchet,
38550 Auberives sur Vazeze.
Tél. : 74.84.94.95.

Pouvoir

Ne pouvant assister personnellement à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des descendants, le 16 juin 1990, je donne pouvoir à :

M.

de m'y représenter.

Nom, prénom

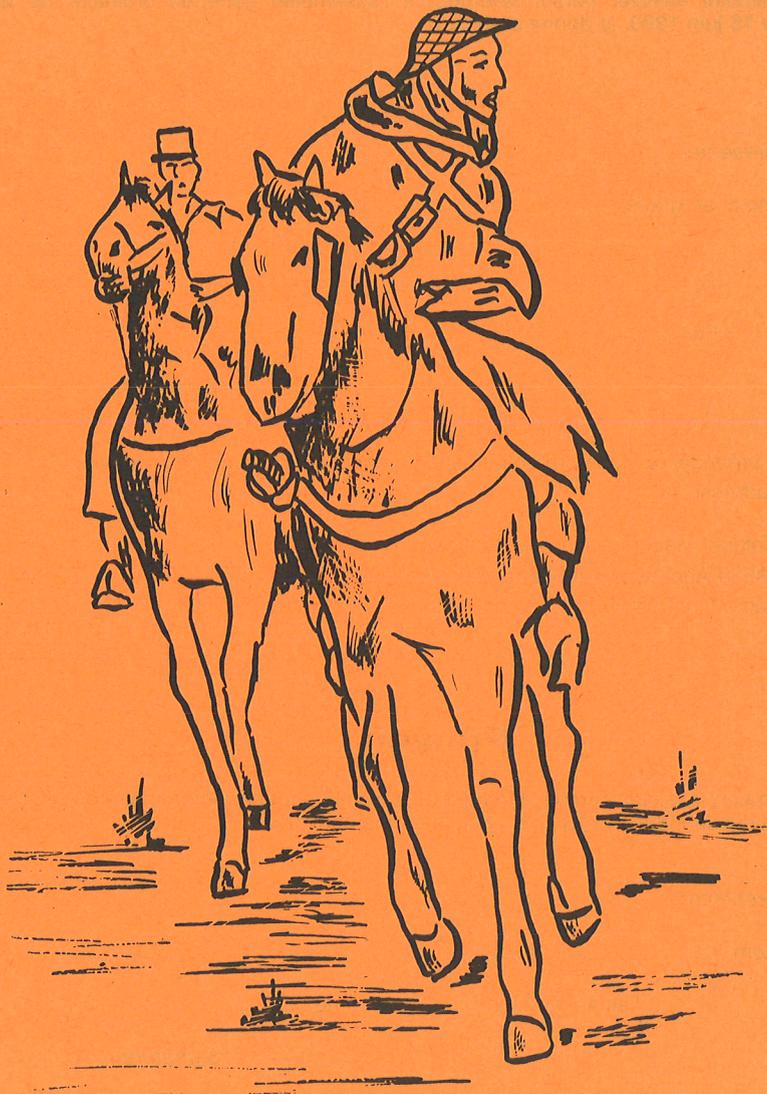
Fait à le

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir ».)

Pouvoir à adresser à :

M. Boyer de Latour,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons-Callian,
83440 Fayance.



Nos maisons étaient très confortables avec des vérandas couvertes de vignes ; dans les jardins et les vergers poussaient tous les fruits et légumes imaginables. Deux de nos ordonnances de Tahala nous avaient suivis, dont le fidèle cuisinier Abd-el-Ati. Les fenêtres des maisons étaient grillagées et, au-dessus de chaque lit, on avait de grandes moustiquaires. Le soir, on branchait l'électricité ; elle était fournie par un groupe de batteries, chargées dans la journée et dont la responsabilité incombait à notre chauffeur, un nommé Soriano, un homme d'une grande complaisance qui avait une très jolie femme et dont le beau-frère, Raphaël Exposito, était commis au bureau des Affaires indigènes.

On avait encore une piscine et un court de tennis, quelques boutiques de marchands marocains et, au-dessus, les casernements des tirailleurs avec les logements de leurs officiers et sous-officiers.

Les postes étaient commandés par des officiers dont j'ai gardé quelques noms en mémoire, le capitaine Riobé, les lieutenants Durand et Cosmao-Dumanoir ; à Kelaa des Sless, le capitaine Luizet, qui fut préfet de police à Paris à la Libération, dix ans plus tard. Toujours dans le cercle et sur les bords de l'Ouerrha, quelques colons dont l'œuvre ne doit pas être oubliée : Thomine des Mazures, Tiphaine, Faivre, Dubosc et Michenaud. Nous avons longtemps gardé des relations avec eux et, au moment où j'écris ces lignes, Mme Thomine est en retraite à Anglet et Guilly Michenaud à Lorient. Merci, Guilly, de ta fidèle amitié.

A Rhafsaï, il y avait un bataillon du 8^e régiment de tirailleurs marocains dont les commandants successifs se sont appelés Royer, Chiaverini, Capdeville et les autres officiers, Larray, Girollet, de Coatpont, Couailler, Hurstel ; enfin le médecin capitaine Le Bihan.

Aux Affaires indigènes, je revois un certain nombre d'officiers : le capitaine de Mari, adjoint au commandant de cercle, qu'on appelait « le Petit Corse Rageur » et que les mokhaznis appelaient « Bou kermous » car on l'apercevait souvent, au lever du soleil, perché dans un figuier, en compagnie de sa femme, en train de se régaler des doux présents de l'aurore. Le capitaine Legros, un homme bien sympathique aux cheveux blancs, qui avait une adorable petite femme de vingt ans, tout juste sortie du lycée de Meknès et qui donnait quelques émotions à mon petit cœur de dix-sept ans. Elle s'appelait Fernande ; j'y reviendrai plus loin.

Je citerai encore le capitaine interprète Bassac, les lieutenants Baltmigère, Termignoh et Villedari. Tout ce monde entretenait les meilleures relations ; on se recevait, on bridgeait, on dansait, on montait à cheval, on pique-niquait et l'on se rencontrait au tennis et à la piscine. C'était l'époque où l'on écoutait toute la journée les grands succès de Lucienne Boyer qu'on appelait « la Divine Lulu » et des airs à la mode comme « Poëma tango ». Les officiers célibataires n'avaient plus le sou à partir du 20 du mois et se faisaient inviter à dîner par les mariés.

En été, le bataillon partait dans le bled pour « faire la piste » ; c'était une tâche indispensable, mais fastidieuse et pénible par les grandes chaleurs.

Je montais souvent à cheval sur une selle arabe, bien pratique pour se cramponner lorsqu'on est peu expérimenté. Notre ordonnance Mimoun venait me chercher avant le lever du jour ; il portait fièrement ma carabine et nous chevauchions ensemble avant que le soleil ne soit trop chaud. Mimoun avait épousé la fille d'un caïd de Tahala et avait amené avec lui à Rhafsaï son beau-frère Bougrine, âgé de treize ans, un garçon vif et intelligent avec lequel je sympathisais et qui aimait beaucoup prendre ma carabine et tirer une alouette. Mon petit camarade Bougrine est devenu général, a commandé l'école de Dar Baïda, a trahi le sultan et a été fusillé.

Un officier du 8^e R.T.M., le lieutenant de Coatpont, de la promotion 1928-1930, a pas mal retenu mon attention car il a épousé ma grande sœur en 1935. Il était si grand, 1,93 m, que les tirailleurs l'appelaient « saf-saf » ! L'idylle avait commencé en 1934, mais ma sœur n'avait que seize ans et mes parents l'envoyèrent au lycée de jeunes filles de Rabat ; quant à Léon — c'était son prénom — il rongea son frein et faisait la

piste comme tout le monde. En 1935, il mit ses gants blancs et vint très officiellement voir mes parents pour leur demander, de ma sœur, la main. Ils se marièrent en grande pompe à Rhafsaï, en présence de nombreux caïds, avec un long cortège de demoiselles d'honneur. Ma mère donnait le bras au général Marquis, commandant la région de Fès. Le lieutenant de Coatpont entra aux Affaires indigènes en 1936. Il mourut colonel en 1978.

Je m'étais lié d'amitié avec le commis du bureau, Raphaël Exposito, un garçon intelligent, un peu plus âgé que moi, qui était au courant de tous les petits potins du coin; nous échangeons nos confidences. Il m'apprit que personne, dans la hiérarchie militaire, ne lisait jamais les en-têtes des lettres et qu'il pouvait y écrire n'importe quoi sans qu'on s'en aperçoive; par exemple, pour s'amuser, il omettait de taper une lettre dans l'expression « Affaires indigènes », ce qui en faisait les « Affaires indignes » ! Et jamais personne ne lui en avait fait la remarque.

Exposito avait aussi le don d'imiter presque parfaitement les voix; je dis presque car l'anecdote suivante va venir l'illustrer. La charmante Mme Termignon habitait juste à côté du bureau des A.I.; elle avait, et j'espère qu'elle a toujours, une voix très mélodieuse et d'une grande pureté. Son ordonnance, un nommé Stitou, avait l'habitude de s'en aller vadrouiller assez souvent à droite et à gauche; alors elle l'appelait et lorsqu'on entendait, dans le ciel de Rhafsaï, cette voix douce et sonore qui appelait Stitou, on avait chaque fois l'impression que le temps s'arrêtait quelques secondes, car les tourterelles et les cigales cessaient brusquement de chanter; alors on voyait arriver Stitou en courant, l'air tout penaud. Or voici que Raphaël Exposito parvenait à imiter le timbre de cette jolie voix et lorsqu'il savait que l'ordonnance s'était absentée, il l'appelait avec les mêmes intonations et Stitou arrivait affolé, se faisant piéger à tous les coups; mais les tourterelles et les cigales ne s'y trompaient pas et continuaient leur chant!

Fernande Legros, puisque j'avais promis d'en reparler, avait parfois la bonté de jouer au tennis avec moi de 6 heures à 7 heures du matin, avant qu'il ne fasse trop chaud; ensuite, on plongeait dans la piscine où elle tentait de m'apprendre à nager le crawl; je prenais appui sur la bordure de ciment en battant des pieds et, pour m'obliger à me cambrer davantage, elle posait délicatement une petite main ici et une petite main là. Ces jeux me semblaient innocents, car j'étais jeune, bien élevé par les bons pères, naïf et encore plus sot peut-être. Mais je rêvais un peu et je me défoulais en écrivant pour elle, sans jamais oser les lui donner, quelques mauvaises poésies, avec de pauvres rimes :

*Les belles nuits d'été, je pensais à Fernande;
Je la voyais danser dans des champs de lavande,
Sa jupe s'envolait sur le court de tennis
Et tout s'évaporait dans des gerbes de lis.*

Les jeunes ont toujours eu cette manie de vouloir exprimer en alexandrins chacun des battements de leur cœur et je suis sûr que si l'on voulait se donner la peine de regrouper tous les essais poétiques qui ont été faits sur le Maroc par des jeunes et des moins jeunes, on obtiendrait de très beaux recueils. L'un de mes camarades, dont le père avait été muté dans le sud, s'exclamait dans une poésie dont je n'ai retenu que le premier vers :

Agadir, Agadir, pour moi tu n'es qu'un rêve!

Et lorsque j'éprouvais moi-même, en 1937, quelques peines de cœur au pays des Zaër, j'écrivais ces vers désenchantés :

*La mer de Témara revenait au rivage
Et dans le clapotis des vagues sur la plage,
Qui déchirait la nuit de murmures sans fin,
Je croyais écouter sa voix jusqu'au matin.*

Mais retournons à Rhafsaï où le chauffeur Soriano m'initiait à la conduite automobile sur la piste de Ratba. Nous étions, un matin, arrêtés dans le douar de Tamesnité

et descendus de voiture pour parler avec les habitants qui sont fort accueillants ; et voici qu'une vieille femme déposa devant l'auto une bassine remplie d'orge et attendit que le monstre se rassasie ; mais elle constata désolée que rien ne se passait. Alors elle crut que l'animal était malade et nous demanda, très intriguée : « Alach maiaacoulch ? » Pourquoi ne mange-t-il pas ?

Nos sorties en voiture étaient assez fréquentes ; on allait à Fès pour acheter des articles qu'on ne trouvait pas dans le bled ; c'était encore la chasse aux sangliers que l'on pratiquait dans la tribu des Sless où cet animal pullulait et causait d'importants ravages aux cultures de maïs ; on partait pour la journée chez les uns ou chez les autres, les colons d'Ourtzagh, nos amis Soulard en poste à Mokrisset ; les diffas, les fêtes, le Mousseem de la zaouïa d'Amjot ; et puis les visites dans les autres postes du cercle.

Au début de juillet 1936, nous partions camper pour quelques jours dans la montagne, sur le Djebel Outka, qui culmine à 1.600 mètres d'altitude à vingt-cinq kilomètres au nord de Rhafsaï. On y avait fait construire une cabane en bois de deux pièces, montée sur pilotis, au milieu d'une magnifique forêt de cèdres. Une source glacée coulait à proximité ; les sangliers venaient y boire la nuit ; on nous avait également signalé la présence de quelques panthères ; des mokhaznis montaient la garde et le chauffeur Soriano s'était installé un hamac à bonne hauteur.

Cette montagne doit son nom à une légende concernant une noble dame, Lalla Outka, mais cela est une autre histoire. A quelques kilomètres de notre campement se trouvait le poste de Bab Mareklo, un observatoire à la frontière du Maroc espagnol d'où l'on apercevait, à la jumelle, de larges tronçons de la route qui relie Méllilla à Tétouan. Or, en ce début d'été 1936, nos guetteurs remarquaient des convois ininterrompus de camions militaires qui transportaient des troupes vers Ceuta où elles s'embarquaient pour Algésiras. La guerre d'Espagne allait commencer quelques jours plus tard.

Voici une amusante anecdote qui se situe à cette époque, un jour où avait été organisée une randonnée à cheval à laquelle participaient de nombreux cavaliers et cavalières. L'une des participantes, qui venait de Fès et dont j'ai oublié le nom, était dotée d'un volumineux postérieur qu'elle avait, à grand peine, logé dans une culotte de cheval de son mari. Elle avait la prétention de monter à califourchon et le mokhazni Slimane était chargé de l'aider à enfourcher sa monture. Ce qui devait arriver arriva ; et quand elle enjamba le cheval, Slimane lui tenant l'étrier, sa culotte explosa littéralement du haut en bas et le mokhazni se trouva nez à nez... Je n'ai jamais su quoi, car il riait trop lorsqu'il voulait l'expliquer en détail ! En tout cas, sous le coup de l'émotion, il se mit à glousser bruyamment comme le font les dindons. Quand le calme fut revenu, la dame lui demanda son burnous et s'y enveloppa dignement pour aller mettre une robe ; puis elle revint à sa place dans le peloton en prenant un air très détaché. Le soir de ce jour mémorable, au maghzen de Rhafsaï, devant un verre de thé, Slimane fut contraint de recommencer cent fois le récit de son histoire, avec de grands gestes à l'appui, au milieu d'une hilarité bruyante et générale.

Notre personnel s'était enrichi d'un nouveau serveur très stylé, parlant bien le français, le mokhazni Miloud. Il prétendait avoir fait le pèlerinage de La Mecque, ce qui lui conférait une certaine respectabilité parmi ses camarades ; il lisait et écrivait l'arabe et le français. On le taxait de mauvais esprit car il avait de la culture et disait des choses un peu trop vraies. Pour ma part, je le trouvais intéressant ; il m'apprenait à écrire l'arabe et m'informait de tout ce que pensaient les indigènes et que personne n'osait dire ; je me gardais bien de le répéter à mes parents afin de ménager la confiance qu'il me témoignait.

Miloud me révéla que le beau jardin du commandant de cercle appartenait à son père ; il en avait été dépouillé sans indemnisation ; et lorsque les Français seraient partis, ce domaine lui reviendrait. Il était allé, l'été dernier, passer quelques jours chez son frère à Moulay Bousselem, une jolie plage de la côte du Rharb, et il avait été horrifié par le spectacle des femmes en maillot de bain. Il m'expliqua que les Français commettaient une grave erreur en tolérant une telle liberté de mœurs dans un pays

musulman. Cela était contraire à l'esprit du Coran et le maréchal Lyautey lui-même ne l'aurait pas admis.

Miloud me dit encore que ce qu'il y avait de plus génial dans la doctrine du prophète était le fait d'avoir su associer l'institution de la guerre sainte à la vision d'un paradis qui donne vraiment envie de mourir. C'était, tôt ou tard, l'assurance de la victoire de l'Islam. Il fit une amusante comparaison avec le christianisme en ajoutant : « Quand on voit la tête de vos grenouilles de bénitiers, avec leurs verrues sur le nez et leurs poils au menton, on n'a vraiment pas envie de mourir pour retrouver ça au paradis... et même vos anges sont asexués! » Miloud me raconta encore bien d'autres choses et, à dix-sept ans, j'étais passionné par toutes ces questions.

RABAT

Mon père terminait sa carrière en 1937, à la Résidence de Rabat comme chef de service des Affaires indigènes, l'un des quatre services de la direction des Affaires politiques. Pour la première fois de sa vie, à cinquante-sept ans, il se mettait en civil, très gêné de ses modestes galons de lieutenant-colonel alors qu'il envoyait des directives à tous les généraux commandants de régions! C'était aussi la première fois que nous étions dans une ville moderne avec toutes ses ressources, ses magasins, ses avenues, ses monuments et ses palais.

Nous habitons au-dessous de la Résidence, dans l'une de ces jolies villas cachées derrière des haies de bougainvillées. Le jour de mes dix-huit ans, je passais mon permis de conduire devant la cathédrale Saint-Pierre; nous avions acheté une magnifique Plymouth qui nous permettait de belles sorties dans les environs, les forêts des Zaër et de la Mamora, la plage de Témara.

J'aurais trop de choses à raconter sur les charmes de Rabat en 1937, la tour Hassan, la Résidence, le mausolée du maréchal, l'avenue Dar el Maghzen, le Balima, les Oudaïas. Nous allions le plus souvent à la plage de Salé, après avoir traversé le Bou Regreg en « barcassa ». Et puis, les amourettes de jeunesse! Que sont-elles devenues un demi-siècle plus tard, ces jeunes filles qui me faisaient rêver, courir les plages, les cinémas et les boulevards, Lucienne, Armande et toutes les autres? Leurs photos jaunies et déchirées ont fait la guerre dans mon portefeuille et puis ont disparu lentement dans la poussière des rizières et des djebels. Parmi mes camarades de l'époque, Yves Hellet partait pour le lycée Saint-Louis, entrait à Saint-Cyr en 1939 et mourait pour la France quelques mois plus tard. Nos voisins de Rabat étaient le colonel et Mme Bondis; je jouais au tennis avec leurs filles Monique et Nicole.

Cet été-là, Moulay Hassan avait huit ans; on le rencontrait parfois le matin sur l'avenue des Touarga en compagnie de sa gouvernante et, en passant devant le palais de son père, on pouvait admirer la prestigieuse Garde noire.

Qui donc se souvient encore du peintre officiel de la Résidence, François Dehérain, qui nous a laissé de si merveilleux tableaux, dessins et gravures du Maroc, de ses habitants et de ses mœurs? Il les signait en deux mots, De Hérain. Sa femme l'avait quitté pour épouser un maréchal de France, Philippe Pétain. Plus tard, au cours des réceptions, lorsque sa jeune et belle deuxième épouse était courtisée, il disait : « Je ne m'inquiète pas, je ne crains que les maréchaux! »

Et comment oublier ce cher homme que nous avons tous connu, que certains même ont aimé et dont le nom m'échappe fort à propos :

*C'était ce colonel au sourire si doux,
Suivi d'un mokhazni qu'il aimait entre tous,
Proclamant haut et fort les charmes de Sodome;
Il adorait Rabat, les A.I. et les hommes.*

Cette année-là, quand les vacances furent terminées, nous quittons Rabat et le Maroc. Après avoir passé vingt-huit ans aux Affaires indigènes, mon père prenait sa retraite ; on lui collait la cravate pour le remercier.

Après l'épreuve de 1940, je revins à Meknès, dans des unités commandées par des chefs de corps dont les anciens se souviennent peut-être le commandant Renaudeau d'Arc et le colonel de Vandière de Vitrac. Notre cher Maroc avait déjà bien changé, les officiers des A.I. étaient devenus des contrôleurs civils.

Une de mes nièces épousa un Berbère, ingénieur à Rabat, et ils me donnèrent quelques petits-neveux marocains. Beaucoup plus tard, rencontrant un vieil ami originaire des Beni Zeroual, je lui demandais s'il ne regrettait pas le bon vieux temps du Protectorat ; il me répondit en me demandant à son tour si je ne regrettais pas le temps de l'occupation allemande et il ajouta : « Nous sommes tous les mêmes ; comme le loup de la fable, nous préférierions de beaucoup mourir de faim dans la liberté plutôt que de vivre asservis dans l'opulence. »

Décidément, je n'avais rien compris !

Pierre LAFAYE,
à Granville, avril 1989.

Pierre de La Jonquière

*Inclinons-nous encor devant les glaives nus
Des garçons aux gants blancs tombés à l'autre guerre,
Comme une innovation et comme une prière
Nous élevons vers eux nos émois contenus.*

*Parmi ces Saint-Cyriens qui dorment inconnus
Dont parfois le prénom manque sur votre annuaire,
Evoquons un seul nom, Pierre de la Jonquière,
Nous nous sommes, ce soir, de lui ressouvenus.*

*En mil neuf cent vingt-cinq il tomba pour la France.
Son exemple et sa foi restent notre espérance,
Car jamais au combat l'on ne périt en vain.*

*Le souvenir d'un preux fait redresser nos têtes,
Pour que vive un pays au milieu des tempêtes
Le sang de ses héros est le meilleur levain.*

Henri DUPUCH.

(Inspiré par l'article de Pierre LAFAYE
dans le n° 115 de *La Koumia*.)

Souvenez-vous dans vos prières de Pierre de Taffanel de La Jonquière, lieutenant au 63^e R.T.M., chevalier de la Légion d'honneur, cité à l'ordre des troupes du Maroc, tué devant Mediouna le 21 mai 1925 à l'âge de vingt-deux ans.

Il est tombé à la tête des tirailleurs, à sa place de chef, en faisant spontanément, sans imprudence ni forfanterie, ce qu'il estimait avec raison être son devoir. (Lettre de son capitaine.)

Son dernier commandement : « Bien ! les Marocains. A nous maintenant ! »

Par ordre du général commandant en chef, en date du 29 décembre 1925, le « camp de Bled Chetaba » à Casablanca s'appellera « Camp de La Jonquière ».

Rectificatif

Dans l'article de M. Pierre Lafaye « Quelques souvenirs du Maroc de 1924 à 1937 », paru dans le numéro 115 de décembre 1989, une page entière du manuscrit a été omise.

Nous prions l'auteur de nous en excuser et reproduisons ci-après le contenu de cette page qui doit prendre place à la page 47 du bulletin n° 115, à partir du quatrième paragraphe.

En 1930, nous avions une maison située près du souk, dans un immense parc ombragé où le roucoulement des tourterelles se mêlait au chant des merles et au bruit strident des cigales; mais de nouveaux bâtiments étaient en chantier à trois cents mètres plus haut : le bureau des Affaires indigènes et les maisons d'habitation des officiers; il fallut planter des arbres et créer des jardins sur un terrain nu et pierreux couvert de doum et de chardons. Des puits ont été creusés dans les jardins et l'on trouva, dans les profondeurs de la terre, de nombreuses dents de requins parfaitement conservées, ce qui est assez intéressant à plus de cent cinquante kilomètres de la mer.

Nous n'avions pas l'électricité et, le soir, il fallait allumer les lampes Titus. Le bureau de mon père était une pièce de la maison qui donnait sur la terrasse et le chaouch Djillali, qui était manchot, se tenait assis toute la journée sur les marches de l'escalier. L'adjoint était le capitaine Logez, marié à une femme berbère; il sera remplacé, en 1933, par le capitaine Lecomte. L'interprète était le capitaine Hocine; un Kabyle célibataire de haute culture française et arabe et aussi un grand chasseur; le lieutenant Evain de Malleray et Jean Jouslin de Noray. Ce dernier, un brillant cavalier qui montait en courses, commandait le maghzen de Tahala, secondé par le fameux chaouch Raho. Le lieutenant Jouslin avait été muté à Tahala en sortant du cours des A.I. en 1929; il faisait popote avec le capitaine Hocine; le capitaine Logez l'appelait « le Poulain » car il adorait galoper dans les champs vallonnés couverts de narcisses.

Le chauffeur de mon père s'appelait Moralès; c'était aussi un grand chasseur et la modeste voiture du commandant de cercle servait souvent à emmener les chasseurs sur les terrains giboyeux des environs.

Les Beni Ouarain sont de fiers guerriers, de race très pure, de caractère heureux. La petite natte qu'ils portent sur le sommet du crâne permet au Prophète de les emmener au Paradis après leur mort; c'est du moins ce qu'ils m'ont affirmé. Leurs femmes sont d'une grande beauté; ils aiment le chant et lorsqu'ils cheminent dans le bled sur le dos de leur monture, ils chantent de vieilles rengaines de leur terroir qui résonnent très loin dans les montagnes. Il me faudrait un volume pour raconter cette vie du bled berbère dans les années 1930; mais, par souci de concision, je me limiterai aux quelques événements et anecdotes qui ont marqué ma mémoire.

Les nouvelles constructions de Tahala étaient voisines du cimetière arabe et, lorsqu'il y avait eu un enterrement dans la journée, on entendait, la nuit suivante, les affreux hurlements des bêtes fauves qui se disputaient les restes du cadavre; les chacals en tête étaient chargés de localiser les proies et de les déterrer, et puis les hyènes, qui ont un odorat très faible, se ruaient sur les chacals pour s'approprier leur butin. Quand les aboiements aigus des chacals se mêlaient aux ricanement des hyènes, on se faisait tout petit au fond de son lit.

Précision

A la suite de l'article « El Rhezou El Isti'Amari », du colonel Jean Saulay, paru dans le numéro 113 de juillet 1989, le général Jean de Ligniville nous demande d'apporter la précision suivante :

SÉJOUR A OUTERBAT (page 46)

Assassinat par Zaïd ou Ahmed des lieutenants Phelippon et Fromentin

J'étais chef de poste d'Aghbalou N'Kerdous (bureau de Tindjad, versant sud de l'Atlas) au sud d'Imilchil, de décembre 1937 à avril 1939.

J'y ai rencontré le capitaine Henry (1), chargé de la poursuite du Djich qui se termina par un succès complet. Surpris de nuit dans une kasba, les rebelles se défendirent, tuèrent un moghazni et furent abattus tous les trois.

(1) Devenu prêtre depuis.

Recherches

1. — Le docteur Bal, 108, chemin Marcadé, 80100 Abbeville, recherche des renseignements sur la mort ou les blessures des médecins dont les noms suivent :

- Médecin aspirant Brines, blessé le 14 octobre 1944 au 6^e tabor.
- Médecin lieutenant Durrieux, du 1^{er} G.T.M.
- Médecin Charrier du 4^e G.T.M.

Ecrire au docteur Bal directement. Merci.

2. — Notre porte-drapeau, l'adjudant Pierre Prémoli, serait heureux d'avoir des nouvelles de son camarade l'adjudant Pierre Josse, ancien des goums et des maghzens et qui avait appartenu au G.C.E. de l'état-major du 1^{er} G.T.M. pendant les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Avec toute sa reconnaissance il remercie tous ceux qui pourraient lui donner des renseignements concernant son vieux et cher camarade P. Prémoli, 35, avenue Albine, Maisons-Laffitte. - Tél. : 39.62.30.88, ou Mazières-en-Gâtine (79310). — Tél. : 49.63.28.06.

ARTICLES DIVERS

Une fille d'officier se souvient...

LA MÉMOIRE INNOCENTE

TIFAOUT (*)

par Anne BARTHELEMY-BALMIGÈRE

vice-présidente de l'Association des descendants

Née à Ouezzane, dans le nord du Maroc, Anne Barthelemy-Balmigère a vécu son enfance et sa jeunesse dans le sud marocain, à Ouarzazate, où son père, le commandant Balmigère, était chef de cercle.

Les souvenirs qu'elle évoque sont particulièrement émouvants et font ressortir les liens d'amitié et de sympathie qui pouvaient s'établir entre les enfants des officiers A.I. et les Marocains.

Avril 1989. — Une fois encore, j'effectue un de ces « voyages du cœur », que j'ai, depuis peu, décidé de faire annuellement, pour me maintenir régulièrement en contact avec ma terre natale, le Maroc.

Cette fois, je ne sacrifie pas seulement au puissant appel du sud que j'aime, la région de Ouarzazate. Je vais passer quelques jours à Rabat, où je retrouve toujours, avec tendresse, les souvenirs de mes années d'étudiante, et à Casablanca, où sont réunies les tombes des miens, au cimetière de Ben M'Sik.

Ma précédente visite en ce lieu remontait à 1972, pour y accompagner en sa dernière demeure ma sœur, connue au Maroc sous son nom de poète, Marie de Tschudi. A quarante-quatre ans, elle venait trop, prématurément, y rejoindre notre mère, disparue deux ans auparavant.

Marbre gris des carrières marocaines, pour le caveau familial, voisin du « carré militaire », où repose mon père, au centre de la vaste nécropole de Ben M'Sik. Ici, ont été regroupés officiers, sous-officiers et hommes de troupe, morts en service commandé au Maroc, avant la proclamation de l'indépendance, et dont les corps, pour une raison ou une autre, ne furent pas rapatriés en France.

Ultime vœu, pour ces hommes : reposer *in æternam* en terre marocaine ? Ou abandon des familles ? Qui le saura jamais ? Ils sont maintenant réunis en ce lieu, dans une même paix.

(*) Tifaout : la lumière en chleuh.

La croix blanche de mon père, le chef de bataillon Gaston Balmigère (1894-1949 ; il appartient au service des Affaires indigènes du Maroc de 1920 à 1946) est alignée sur les autres, dans un ordre étoilé autour de l'ossuaire central. Non loin de là, fleurissant notre tombe familiale, un rosier rouge éclaire la poignante mélancolie des allées avoisinantes.

Peu de familles reviennent de nos jours, se recueillir près des leurs. Extinction, éloignement du Maroc ? Mais le souvenir subsiste, pourtant. Il semble tout entier se concentrer au cœur même du cimetière, dans la rosace de marbre blanc, tracée par les dalles et les croix des morts du carré militaire. Ils dorment, ici, selon les accords passés entre les gouvernements, en « terre française ».

Pour beaucoup d'entre eux, cependant, la première pierre tombale fut posée dans un cimetière de bled. Et tel fut le cas de mon père. Il fut ramené à Ouarzazate sur un command-car des goums, depuis Rabat, où il était décédé en 1949, après quatre ans de maladie, consécutive à celles qu'il avait contractées en service commandé.

Sa dernière volonté fut respectée pendant près de quinze ans. Il reposa au milieu de sa chère tribu des Aït Ouazouguite, jusqu'au décret royal qui ordonna de vider les cimetières de bled, afin de libérer les terres, pour procéder à des agrandissements urbains.

La plupart des corps furent alors ramenés en France. Mais, certains, comme celui de mon père, furent regroupés à Ben M'Sik, où, selon les accords passés, la France avait le privilège d'offrir ce « coin de terre marocaine » à ceux de ses fils dont l'ultime souhait avait été de demeurer sur un sol, où s'était écoulée leur vie d'hommes actifs, dans l'accomplissement de leur idéal.

A la porte du cimetière, un jeune Marocain d'une vingtaine d'années, parlant correctement le français, avait tenu gentiment à m'accompagner à travers l'impressionnant dédale.

Le cimetière de Ben M'Sik est très vaste. Mon souvenir était moins précis. Je réalisai avec effroi qu'il s'était écoulé seize ans depuis ma dernière visite. Et l'abandon relatif des allées rendait plus difficile la reconnaissance exacte des emplacements.

Jeune chômeur, peut-être, cherchant un petit travail, fils du gardien, je ne saurai jamais, ne l'ayant pas questionné. J'acceptai simplement la compagnie courtoise dont ce jeune homme m'entoura aussitôt, avec l'amicale déférence que je perçois aujourd'hui, au Maroc, dans tous les milieux, dès que je communique avec ses habitants, en arabe ou en chleuh.

Le jeune Mahmoud fit de son mieux pour m'aider à retrouver notre tombe familiale. Le carré militaire, tout proche, ne nous posa pas de problème. Il étincelait de blanc, à l'image d'un immense jasmin de pierre, déployé au cœur du domaine des morts.

Parmi ses compagnons d'éternité, le nom de mon père brillait en lettres d'or, récemment refaites.

Sous l'émotion qui me terrassait, je tombai à genoux, et priai tout bas, dans le tendre silence d'avril. Puis, peu à peu, j'expliquai à Mahmoud, demeuré debout près de moi, qui avait été ce père. Les mots me venaient familièrement en arabe, pour lui raconter vingt-six années passées au service des Affaires indigènes, et l'amour de cet homme, surnommé par tous, à la fin de sa carrière, le « Père de Ouarzazate ». Personnage quasi maraboutique, dont le souvenir se perpétue dans la tradition orale, et qui alla jusqu'au sacrifice suprême : « On n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné », affirmait le maréchal de Lattre.

Mahmoud m'écoutait, lui qui ne savait rien, ou peu de choses, de ces « temps-là ». Il écoutait le témoin vivant que j'étais, lui raconter son pays en cette lointaine époque. Il en comprit, sans doute, le langage de fraternité car, s'éloignant de quelques pas, pendant ma méditation, il revint, portant dans chaque main une fleur rouge d'un hibiscus qui ornait les abords.

D'un geste attentionné, à la fois familier et respectueux, le jeune homme les déposa de lui-même, de part et d'autre de la croix blanche, puis, du revers de sa manche, frotta doucement la plaque de bronze sur laquelle s'inscrivaient noms et dates de ce père-marabout puisque je le lui disais, moi, sa fille, une « Lalla Chérifa », née à Ouezzane !

Gestes du cœur, indépendants de tout intérêt, de toute politique, spontanément simple de celui qui ne possède que l'imagination de son élan intérieur à offrir. Voici comment je reçus, quarante ans après sa disparition, l'hommage de ce jeune Marocain d'aujourd'hui, adressé à mon père.

Plus d'années, pourtant, s'étaient écoulées, pour celui qui était couché en terre marocaine, que d'années à vivre pour elle, et à l'administrer !

*

**

Reviennent les souvenirs, malgré l'involontaire oubli, et le poids du temps, parce que le témoignage vivant est ce qu'il y a de plus fort. Acte passif de cette tombe-témoin, acte actif de la descendante que je suis, qui se rappelle, raconte et écrit...

La Première Guerre Mondiale scella le destin de mon père. Il était, à vingt ans, ingénieur des Arts et Métiers. Appelé sous les drapeaux en 1914, le goût des armes fit de ce jeune lieutenant de réserve un officier d'active en 1916.

Dès lors, son choix fait, il restera toute sa vie un militaire convaincu, qui saura ultérieurement utiliser, dans l'exercice de son métier-sacerdoce, ses qualités d'ingénieur et les facultés artistiques, toujours développées chez les « Gas d'zarts ».

Harmonieuse osmose, judicieuse alliance, qui firent sa vie d'homme, bien remplie, tant sur le plan professionnel que sur le plan socio-culturel.

A vingt-six ans, il arrive, comme lieutenant, au 14^e tirailleurs, à Taza, et passe, trois mois plus tard, au Service des renseignements du Maroc, qui deviendra Service des Affaires indigènes.

Je me souviens de ton passionné de ma mère, dont je tiens ce que je vais brièvement raconter, concernant la période de 1920 à 1932, année de ma naissance. Elle nous décrivait avec enthousiasme, leur adhésion, la sienne comme celle de mon père, à l'institution du protectorat naissant.

Le jeune couple arriva à Taza en 1921, en pleine période des opérations militaires, appelées « Guerre du Rif ».

Durant les années qui suivirent, il y eut certains moments très difficiles à vivre. En 1924, bravant les interdits de la hiérarchie militaire, qui préconisait le regroupement des épouses, des bleds isolés sur la ville de Fès, ma mère était restée, clandestinement à Taounate.

Jeune, amoureuse, pleine de courage, elle supportait sa deuxième grossesse avec joie, refusant d'abandonner son mari. Les jumeaux, qu'elle mit prématurément au monde, une nuit d'orage, avec la seule aide d'un jeune vétérinaire de l'armée, inexpérimenté, loin de tout secours, ne vécutent que vingt-quatre heures, faute de couveuse et de soins appropriés pour les maintenir en vie. Leurs petites tombes furent à Taounate, les premières des miens, au Maroc.

Deux ans plus tard, après avoir dégagé, par une opération aussi risquée que réussie, le futur gendre du général Freydenberg, encerclé, et en bien mauvaise posture à Taounate, mon père, qui était à ce moment-là en poste à Tissa, reçut la Légion d'honneur le 16 septembre 1926, et fut affecté au bureau des A.I. de Fès. L'année suivante, il recevait les fonctions de chef du bureau d'Aïn Deffali, où naissait ma deuxième sœur.

Ainsi s'écoulait la vie, entre les opérations militaires, les maternités et les contacts de plus en plus étroits avec la population marocaine. Maman s'était sérieusement mise

à l'arabe, qu'elle parla très vite, couramment, et le personnel de notre maison formait avec nous une vraie famille.

Quant à mon père, il devenait peu à peu ce qu'il sera plus tard, un arabisant et berbérisant fort apprécié.

Terre bénie, celle des Chorfas, des Chérifas, Ouezzane, la sainte, fut le lieu de ma naissance : don suprême que me firent-là mes parents !

Le lieu de cette naissance me confère, à jamais, une qualité indiscutable et indiscutée, pour les musulmans du Maroc. Et ma « nourrice sèche », le bonne et chère Rama, fille de Moulay Idriss, découverte comme une perle rare pour m'élever, fit bien tout en son pouvoir pour que jaillisse en moi l'amour de ma terre natale. Je peux affirmer, sans mentir, que j'ai parlé l'arabe en même temps que le français.

Elle nous suivit, pendant de longues années, jusqu'à ses derniers jours. Elle connut avec nous la transition citadine, entre deux garnisons de bled, que fut Rabat, la capitale. Mais elle ne connut pas la terre vraie, la terre bien-aimée de Ouarzazate, « mon bled ». Elle mourut avant que je puisse, moi-même, découvrir à l'âge de six ans, cette province du sud qui allait devenir le royaume d'une enfance privilégiée, parce que bénie entre toutes, dont mon père détenait les clefs spirituelles, qu'il nous légua, à moi et à mes sœurs, pour notre plus grand bonheur, veilleuse attentive, brûlant d'un feu incessant dans nos cœurs, comme une lampe à huile, toujours alimentée par l'inaltérable amour que nous portons à ces vallées du Draa et du Dadès.

Venant de Rabat, après une longue journée de voyage, à la fin d'une chaude après-midi de juillet, nous arrivâmes, pour la première fois, en 1938, mes sœurs et moi, en vue de Ouarzazate. Je me souviendrai toujours de ces moments. La route, entre Marrakech et Ouarzazate, m'avait paru une découverte splendide et sans fin : merveilleux, impressionnant, superbe Tizi n'Tichka !

Nous roulions dans la voiture personnelle de mon père, une Ford verte, conduite par Brahim, le chauffeur chleuh de Télouet (infatigable et précieux Brahim ami !). Les derniers kilomètres, après le passage de la chaîne, à Amerzgane, marquant le début de la zone « insécurité », me paraissaient ne devoir jamais finir, quand la nuit tombante, nous découvrîmes, enfin, l'annexe de Ouarzazate qui devint peu après, un cercle où mon père venait de prendre son poste, et nous attendait dans le beau jardin-oasis, rempli de roses, qui entourait et baignait la chère maison d'une bienfaisante fraîcheur.

1938. — Ouarzazate témoigne sur les photos de l'époque, et sur le plan exécuté à la main par mon père, de sa récente implantation (1928). Ouarzazate, porte du Sud, comme aimait à la désigner mon père, plaque tournante, à la croisée des vallées de l'oued Draa, vers Zagora et le M'Hamid, et celle de l'oued Dadès, vers Tineghir et le Tafilalet, n'était, en 1938, qu'un gros poste.

Un seul axe, Nord-Sud, le coupait en son centre. La route, qui le traversait ainsi, reliait le sud à Marrakech, la rouge capitale berbère. Le bureau des A.I. était construit à l'intersection des deux routes, conduisant vers le Draa et le Dadès. Rares étaient les maisons. Non loin de l'oued, se dressait celle du chef de cercle, la nôtre, « Tigeminou », au milieu d'un jardin et d'un verger qui paraissaient miraculeux dans l'univers minéral. Les crues et décrues de l'oued Ouarzazate (appelé encore, oued Idemi, il provient de la réunion à Tikirt, du Mellah et de l'Imini, descendus de l'Atlas et de l'rhiri, venu de l'énorme massif volcanique du Siroua. Son confluent avec le Dabès à 20 kilomètres, forme le Draa), faisaient de lui un dispensateur capricieux de la vie. L'eau fut assurément, un des soucis permanents à cette époque, des officiers d'A.I. qui passaient beaucoup de temps à étudier les problèmes d'irrigation, en étroite collaboration avec le service des Eaux et Forêts.

Aujourd'hui, le grand barrage El Mansour Eddahbi, construit d'après les plans de mon père, a résolu les problèmes, pour toute cette région.

La maison du Toubib (docteur Cauvin), celle du directeur des Eaux et Forêts (M. Frison), étaient implantées dans un mouchoir de poche. Le petit douar, logements des Mokhaznis, les écuries, les bâtiments qui serviront plus tard à abriter l'orphelinat,

l'école, et une ou deux autres modestes villas de l'officier interprète, du Tordjman, du maître de l'école, achevaient le tour de l'horizon près de l'oued. La kasbah de Taourirt se détachait, non loin, sur la route de Skoura, isolée, fière, splendide.

Sur une haute colline, face au Marabout de Sidi Daoud, surplombant le cercle, se trouvaient les bureaux et les maisons du territoire. Peu de commerces, dans la rue principale, celui de Tonio, le photographe, et de Dimitri, le Grec, qui tenait l'unique café où se rencontrait à peu près tout le monde, sans distinction et sans ségrégation, durant la journée, et tard le soir. Rare point de convivialité au sol bétonné, aux tables de bois brun, et où j'ai quelquefois, trinqué ma grenadine d'enfant avec le rouge des légionnaires, comme un vieux routier du Sahara!

On me cherchait partout dans le pays. Sur le coup de 10 heures, le matin, la Minouche (surnom que me donnait mon père) était là. Péronelle de sept ans, qui échangeait pour leur plus grande joie, un rond de saucisson, sur le zinc, avec les képis blancs, venus construire les routes, quasi inexistantes, de la région, et dont le casernement se trouvait à la sortie nord de Ouarzazate, sur la route de Marrakech, à proximité de la chapelle Sainte-Thérèse, qui existe toujours.

Bark, mon cher Bark, l'ordonnance noir de mon père, (il le suivait comme son ombre depuis plus de quinze ans) était chargé de me récupérer, et de me ramener de mes folles randonnées, à la maison. Pour la forme, il me chapitrait bier peu. Mais, il m'avait trop souvent fait sauter sur ses genoux lorsque j'étais bébé. Il savait qu'il remplaçait, un peu ma chère Rama, disparue, et il n'avait pas le courage de me gronder trop fort. Son index pointé en avant, le sourcil froncé, il me ramenait chez nous, où ma mère m'administrait une fessée toute conventionnelle!

Minouche-Minette, pas farouche la fillette, vrai garçon manqué, connaissait tous les coins et recoins du poste, tous ses habitants — ils n'étaient pas nombreux — Berbères, Arabes et Européens, petits et grands, et tous la connaissaient...

Ma liberté était celle d'une petite gazelle (azenkoud — on dit aussi ourzalla) de la Hamada, qui se savait partout en sécurité, et courait, en short et chemisette, à travers le pays. Je parlais couramment le chleuh (Tachleuheit), et l'arabe. Par ailleurs, ma langue — que j'avais bien pendue, comme aujourd'hui — ne me laissait jamais à court d'arguments.

Et puis, tous les enfants du pays étaient mes amis, je le répète, Européens ou Marocains, de la kasbah de Taourirt à celle de Tifoutout!

(A suivre.)

Lettre ouverte à Anne Barthelemy-Balmigere

par Pierre AZAM

Ma chère Anne,

Oui! Vous avez fait d'avance à ma «Lettre à mes descendants», parue dans *La Koumia* d'octobre 1989 (1), la meilleure réponse que l'on pouvait souhaiter : agir, agir avec toute votre activité, tout votre talent, tout votre cœur.

Je vois dans l'élaboration de votre livre tous les éléments de ce qui me semble devoir être le but de *La Koumia* de demain qui sera de plus en plus l'association des descendants.

Il y a d'abord un hommage filial à la mémoire de votre père auquel personne ne peut rester insensible.

Mais j'y vois une prolongation de son action : il a œuvré pour rassembler ces documents ethnographiques et vous en faites un outil de travail et de documentation pour tous ceux qui s'intéresseront aux choses du Maroc et en particulier pour les jeunes Marocains qui, dans un monde en pleine mutation, sentiront, eux aussi, le besoin de se rattacher à leurs racines.

Prolonger l'action des « anciens » ! Ils ont donné tant du meilleur d'eux-mêmes à ce pays, et ils en ont tant reçu qu'il s'est créé entre eux et le Maroc des liens indéfectibles, des liens tellement forts qu'ils lient leurs descendants.

Ceux-ci devront œuvrer au premier rang pour rendre toujours plus profonde et plus féconde cette amitié qui existe entre la France et le Maroc, qui est indéniablement actuellement un fait sociologique.

Chacun, évidemment, agira selon sa position, ses possibilités, son tempérament.

Je voudrais simplement noter sans plan préconçu, quelques idées qui me viennent à l'esprit et qui pourraient intéresser particulièrement l'Association : d'abord il est essentiel de connaître et de faire connaître ! Connaître et faire connaître l'Islam, les sociétés musulmanes, et plus particulièrement les sociétés marocaines, leur histoire, le droit musulman, les conceptions musulmanes du droit public et du droit privé (savoir par exemple, contrairement à certains de nos brillants journalistes, qu'il y a quelques divergences entre les conceptions d'un musulman chiïte et celles d'un musulman sunnite malékite), etc. Je verrais très bien la Koumia non seulement ouvrir les rubriques du bulletin mais organiser des conférences, des débats, des colloques, en invitant des spécialistes, et surtout des Marocains. (J'ouvre encore une parenthèse pour dire combien j'ai été touché en lisant dans le numéro de décembre 1989 le petit article de M. Abdelkader Bourras. J'espère qu'il ne s'arrêtera pas là ! Il peut nous dire tant de choses intéressantes ! J'espère voir bientôt des articles de lui. Je voudrais qu'il y ait beaucoup de membres comme lui dans l'association !) Un autre point qui me paraît susceptible de retenir l'attention de la Koumia est l'épineuse question des immigrés marocains en France. Il y a beaucoup de choses à faire et à dire !

Des choses à faire ? Je ne m'étendrai pas sur ce problème. Je pense par exemple à nos amis de Toulouse qui s'occupent des études des enfants de maghrébins.

Mais je crois que nous devons être assez qualifiés pour dire notre opinion à propos de certaines choses.

Il me vient à l'esprit la question à la mode de « l'intégration ». D'abord, les gens, dont je ne suspecte pas la bonne volonté, qui se gargarisent de ce mot se sont-ils demandé ce qu'il peut vouloir dire pour un musulman ?

Pour ma part je dis nettement que je suis contre l'intégration. A part certains cas particuliers, je considère qu'il est excellent qu'un Marocain enrichisse sa personnalité au contact de la culture et de la technologie françaises, mais qu'il doit garder son identité. Je rejoins en cela l'opinion qu'a émise une illustre personnalité particulièrement qualifiée, le roi Hassan II au cours de sa remarquable intervention à la télévision dans « l'Heure de vérité ». Toutes les déclarations qu'il a faites ce soir-là devraient être transcrites, publiées, lues, relues et méditées.

J'arrête mon trop long bavardage sur l'évocation de ce bel exemple d'amitié où chacun donne beaucoup à l'autre et reçoit beaucoup.

Je voulais simplement vous dire merci, merci, ma chère Anne, d'avoir en travaillant à votre livre dont nous attendons la parution avec impatience, donné à ma « Lettre à mes descendants » la plus belle réponse que je pouvais souhaiter.

(1) « La Langue du cœur », bulletin n° 114, pages 50 et 51.

Tchadorisons !

par Pierre AZAM

Depuis que l'on a déclenché la grotesque querelle du voile à l'école, la quantité d'insanités que l'on a réussi à proférer de tous les côtés force l'admiration. Lorsque, de temps en temps, on entend ou on lit une opinion intelligente et raisonnable, on est désarçonné.

Puisque la mode est de tchadoriser peut-être siérait-il, pour soigner notre look, que nous tchadorisassions aussi.

Toutefois, je me refuserai pour ma part à employer pour désigner le voile de visage le mot turco-persan « tchador » qui était absolument inconnu jusqu'à maintenant en Afrique du Nord. Eventuellement j'emploierai le mot arabe courant : « negab ». Laissons le tchador aux chiites iraniens !

Mais, au fait ! de quoi s'agit-il ? Au début, j'avais cru comprendre qu'il était question du foulard de tête, que l'on appelle au Maroc la « sébniya ». Ensuite on a fait une salade avec le voile de visage, le « negab » et l'on est arrivé à la confusion parfaite. En ce qui concerne le foulard de tête, il n'a rien de particulièrement musulman. Il était déjà d'usage courant dans le monde gréco-romain. En France il l'était encore jusqu'à une période récente. Il n'y a pas longtemps que les femmes sortent avec les cheveux au vent. Personnellement, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'une fille mette un foulard sur la tête ou une plume dans les cheveux. C'est une question de mode et de coquetterie. On peut, certes, rattacher le port du foulard aux prescriptions de pudeur que donne la religion, mais cela vaut pour les chrétiens et les juifs comme pour les musulmans, et, dans notre société moderne l'on ne trouve plus aucune impudicité dans le fait de montrer ses cheveux. (Et que pourrait-on dire sur le port du pantalon et sur la longueur des jupes ?)

Le cas du voile de figure, du « negab », demande à être examiné de plus près, car, dans certains milieux on en a fait un symbole. Nous avons vécu de nombreuses années au milieu de sociétés musulmanes. Nous avons vu des femmes voilées. Nous avons vu une grosse majorité de femmes qui n'avaient jamais porté le voile, et qui nous paraissaient aussi bonnes musulmanes que les autres. Comment expliquer ce fait ?

Comment se sont formées les prescriptions de la religion musulmane ? La base en est le Coran. Mais dans la pratique, il faut l'interpréter. Et dès les premiers temps de l'islam diverses opinions se sont heurtées sur la manière de l'interpréter et en particulier sur un point très important : la désignation du chef de la communauté musulmane, le lieutenant du Prophète, le khalifat en nebbi, le calife. Ce fut la formation des « sectes », dont celle qui a fait beaucoup parler d'elle en ce moment : le chiisme.

Mais dans la masse des musulmans que l'on appelle (un peu improprement d'ailleurs, mais il est difficile de trouver des termes rigoureusement justes) orthodoxes, la « Sunna », des penseurs, des « docteurs de la loi » se mirent au travail pour définir des méthodes d'application des prescriptions coraniques aux réalités du moment. C'est ainsi que se sont formés ce que l'on appelle des « rites » et qu'il vaudrait peut-être mieux appeler des écoles de pensée. Dans la « Sunna », il en reste quatre : les écoles hanéfiste, chaféite, hanbalite et malékite.

Dès le début, beaucoup peut-être à cause des circonstances historiques les chiites se sont distingués par l'étroitesse de leur interprétation du Coran, on pourrait dire par

leur interprétation pharisaïque. (Je crois devoir préciser que je n'attache aucun sens péjoratif au mot « pharisien ». C'est une attitude religieuse que je respecte comme tout ce qui touche la religion. En sociologue neutre, je pense même que parfois dans une société qui risque de se laisser griser par une évolution trop rapide une petite pointe de pharisaïsme peut être bienfaisante. Mais, comme aurait dit M. de Montaigne, il faut en toute chose, mesure garder.)

Parmi les sunnites, le rite hanbalite enseigne lui aussi une interprétation très étroite qui ne tient pas compte de l'évolution des conditions de vie. A l'opposé le rite hanéfite se montre très ouvert. Les rites malékites et chafeïte se situent entre les deux : vigilants pour que les dogmes soient strictement respectés, ils se montrent pour l'application largement ouverts aux nécessités de la situation présente. Le rite hanlabite a très mal résisté aux nécessités inéluctables de l'évolution du monde. Il ne subsiste guère qu'au Hedjaz où il paraît en voie d'extinction. Les rites hanéfite et chafeïte dominent en Orient. Mais le rite malékite est l'unique rite du Maroc, et, à peu de choses près celui de toute l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale.

Après cette longue mais nécessaire digression, revenons à notre voile, notre « negab ». Le fond du problème est l'interprétation du verset 31 de la sourate « de la lumière », sourate XXIV du Coran : « Prescrits aux croyantes de tenir leurs yeux baissés et de dominer leurs sens ; de ne laisser paraître de leurs charmes que ce qu'elles ne peuvent dissimuler... »

Une interprétation extrémiste aboutit à la claustration totale de la femme. Mais les oulema malékites ont noté que le texte tient compte des nécessités de la vie, et ils en ont tiré les conclusions pour les règles de la vie pratique tout en restant très fermes sur la condamnation de l'impudicité.

C'est ce qui explique la situation que nous avons connue au Maroc autrefois : en ville, surtout à Fès, dans les milieux bourgeois très fermés, le port du « negab » était général, mais lorsque l'on allait dans des milieux où les femmes étaient obligées de mener une vie plus active le negab devenait très gênant et était moins porté. En particulier dans les populations rurales son port était exceptionnel. Et depuis cette époque la vie moderne impose aux femmes de plus en plus d'activités dans tous les domaines et elle a conduit à un très large abandon du negab.

Je me souviens être allé il n'y a pas très longtemps flâner dans la médina de Fès comme j'aimais le faire autrefois et avoir constaté que la proportion de femmes voilées était très faible.

Je risquerai encore une remarque : j'ai vécu autrefois en Afrique noire au milieu de populations les plus nues du monde, ce que les ethnologues appelaient « les hommes nus du 10° degré de latitude ». Il n'y avait aucune impudicité dans la nudité de ces femmes et de ces filles. Mais, en revanche, on peut faire confiance aux coquettes pour jouer du nagab de façon très provocante. Ne tartufons pas !

Dans les écoles publiques en France, on considère que l'éducation est à base de dialogue, et la règle générale est que le negab serait gênant et doit être prohibé en classe. Cela paraît tout à fait normal selon les conceptions de l'islam malékite. Mais j'admets parfaitement que certains puissent estimer que cette règle soit contraire à leurs conceptions personnelles. Quelle est alors leur situation ? Il convient de la regarder en face tranquillement sans passion, en toute sérénité, mais aussi de façon logique, claire et nette.

Et d'abord que représentent pour un musulman la législation et la réglementation françaises ? L'islam ne connaît pas la séparation de la religion et de l'Etat, qui est une notion chrétienne. Il se considère toujours comme régi par le droit coranique, le « chraâ ». Mais contrairement à ce que beaucoup croient, le chraâ n'est pas monolithique. Il n'y a pas de code. Chaque cas fait l'objet d'une étude particulière. Le chraâ est constitué par trois éléments : le premier, qui prévaut sur les autres, est le « machhour ». Il s'agit des grands principes établis par les anciens docteurs qui font autorité, et avant tous, dans le rite malékite, par son fondateur Malik ibn Anas el Asbahi (né en 93, mort

en 176 de l'Hegire). Le second élément est l'«amal». Ce sont les règles d'application du machhour à la situation actuelle. Elles sont édictées par des jurisconsultes contemporains faisant autorité dans le secteur où s'applique cet amal. Au Maroc, pendant longtemps l'amal officiel était établi par les oulema de Fès. Ceux-ci, vivant dans un milieu très fermé, connaissaient mal la situation réelle des populations et l'amal qu'ils édictaient était souvent contesté dans les tribus. Depuis cette époque les jurisconsultes marocains se sont largement ouverts au monde actuel et ces difficultés ont été aplanies. Le troisième élément enfin est l'«aorf», ce qui signifie la coutume locale. Il s'agit d'un ensemble de dispositions pratiques adoptées par une communauté, qui régissent les actes de la vie quotidienne. Dans le système tribal la communauté était la tribu. Par analogie on peut dire que, en France, l'ensemble des lois et règlements constituent aux yeux du chraâ l'Aorf de la communauté française.

Continuons à raisonner par analogie : dans le système tribal, que nous avons connu et étudié, il pouvait arriver qu'un habitant estimât que l'orf de la tribu contenait une disposition contraire à ses convictions personnelles. Le problème était simple ; il n'avait qu'une solution : quitter la tribu et aller vivre ailleurs.

On peut préciser qu'en France ce sont les Français qui font la loi et qu'ils ne tolèraient pas que des étrangers, fussent-ils leurs meilleurs amis, prétendent la leur dicter.

Il faut dire les choses tout simplement, clairement, nettement, et tout ira très bien.

Décembre 1989.

Baptême de la corniche Brutionne du Prytanée militaire de La Flèche

Capitaine Fernand DEMINIÈRE,

mort pour la France à Koc-Xa, près de Cao Bang

le 7 octobre 1950

C'est dans le cadre magnifique de la cour d'honneur du Prytanée militaire de La Flèche que s'est déroulé, le 3 février 1990, le baptême de la corniche Brutionne 1989-1990. Cette promotion porte le nom du capitaine Fernand Deminière, tué à la tête du goum de commandement et d'accompagnement du 1^{er} tabor, sous les ordres du capitaine Feaugas, actuel président de la Koumia.

Au cours de ces combats dramatiques de la RC 4 début octobre 1950, le 1^{er} tabor, un des éléments de la colonne Le Page, fut encerclé par le Viet Minh avec le 1^{er} B.E.P. Nous laisserons la parole au commandant Morineau pour retracer la tentative de désencerclement au cours de laquelle nos pertes furent considérables.

« Pour se dégager de l'encercllement le B.E.P. tente un premier assaut dans des conditions apocalyptiques. Mais le B.E.P. s'est sacrifié sans succès. Le commandant du groupement se retourne alors vers le capitaine Feaugas, commandant du 1^{er} tabor, et lui donne l'ordre de forcer le passage (7 octobre). S'installe alors un dialogue tragique entre le commandant du tabor et le capitaine Deminière, commandant le

GCA. Le premier prescrit au second de déclencher un violent appui de feu sur la première crête à l'horizon jusqu'à ce qu'il le voie sur celle-ci. Le capitaine Deminière fait remarquer à son chef que celui-ci risque fort d'être la victime des tirs de base de feu qu'il lui ordonne de déclencher. Le capitaine Feaugas maintient ses ordres et part avec le goup de tête (58^e goup : capitaine Raval, lieutenant du Crest de Villeneuve).

« En scandant la chahada les goumiers s'élancent à l'assaut. Beaucoup sont fauchés mais, affolé par ce rush, l'ennemi décroche. La voie est ouverte, malheureusement quelques éléments seulement profiteront de cette brèche.

« La descente dans la vallée se déroule dans des conditions très pénibles, l'ensemble, pris sous le feu de l'ennemi. Les goumiers atteignent un ruisseau par des gradins que tout le monde descend en s'aidant de lianes et de cordes prélevées sur les colis des parachutages. C'est au cours de cette descente acrobatique que devait être tué le capitaine Deminière. »

Au-delà du capitaine Deminière, c'est tous nos camarades des A.I. et des goums morts pour la France en Indochine que les élèves du Prytanée voulaient honorer. Tous les Brutions de l'école réunis dans la cour d'honneur rendaient, à 19 heures, les honneurs au drapeau, que le colonel commandant le Prytanée et ses invités venaient à leur tour saluer. On remarquait, parmi les invités, les enfants et de nombreux petits-enfants du capitaine Deminière, trois de ses camarades de promotion « Maréchal-Lyautey » 1935-1937 ainsi que le secrétaire général de la Koumia. La cour, éclairée par des jeux de projecteurs, regroupait tous les élèves rassemblés en carré au centre duquel étaient placés les élèves des corniches. La photo du capitaine Deminière était projetée en plusieurs points sur les murs. Puis le colonel Corrigo, commandant le Prytanée, procédait au baptême de la corniche Brutionne en ces termes :

« Vous avez ardemment souhaité que vos classes portent le nom d'un de vos anciens et ce souhait est légitime. C'est aussi l'occasion de recevoir la famille de votre parrain et ses camarades de promotion ou d'armes. Je les remercie de leur présence et salue nos anciens avec respect et amitié.

Élèves de la corniche Brutionne, ce soir il vous faut réfléchir sur la signification de cette cérémonie. Elle ne peut pas être l'aboutissement d'une quelconque initiation qui lui donnerait un caractère à l'opposé des valeurs militaires essentielles. Il s'agit au contraire d'un moment choisi de fraternité qui rassemble ceux dont l'idéal est clair, car profondément inspiré d'un humanisme sincère, et qui choisissent la carrière d'officier de l'Armée de terre. Ce choix veut dire que demain, comme votre parrain hier, vous voulez servir sans ambition personnelle, sans calcul jusqu'au sacrifice suprême si cela était nécessaire pour que la France demeure.

« Comme le disait le maréchal Lyautey, vous saurez que la joie de l'âme est dans l'action. Pour vous aujourd'hui l'action c'est de vous préparer moralement, physiquement et intellectuellement. Vous serez sur les traces de votre parrain ici aujourd'hui si vous donnez le meilleur de vous-mêmes dans votre travail pour que demain vous soyez aptes dans l'honneur à servir votre patrie grâce à votre valeur et à votre discipline. »

Après avoir accepté ce parrainage, les élèves chantaient le « Chant des Africains » puis se mettaient en place pour défiler devant le colonel et regagner leurs cantonnements, que nous allions visiter. Ensuite, dans une salle du château, une petite et touchante exposition retraçait la vie de nos goums. Cette exposition était, elle aussi, placée sous une grande photo du parrain de la corniche. Le « Chant des tabors », « les Africains » et les diverses musiques et fanfares de notre Armée d'Afrique se faisaient entendre grâce à une excellente sonorisation.

Peu après, un très bon dîner était servi dans le réfectoire des jésuites pour les invités, les élèves des corniches, et leurs cadres. Le dimanche matin, nous nous retrouvions tous dans la chapelle du Prytanée, devenue église paroissiale.

Cette très grande chapelle, richement décorée au cours des siècles, fait penser à celle du Val-de-Grâce. Deux emplacements avaient été aménagés pour recueillir les cœurs de Henri IV et de Marie de Médicis, mais seul le cœur du roi a échappé au vandalisme de la Révolution. La messe chantée fut célébrée à l'intention de tous les Brutons morts pour la France mais en premier pour le capitaine Deminière, les officiers, sous-officiers et goumiers morts à ses côtés.

Le samedi dans l'après-midi, le colonel Corrigou, commandant l'école et son état-major nous attendaient dans la salle d'honneur du château pour une visite des lieux.

C'est Henri IV qui fit don aux jésuites en 1604 du château neuf de La Flèche, construit par sa grand-mère Françoise d'Alençon, pour y établir un collège. En contre-partie, les jésuites devaient recevoir gratuitement un certain nombre d'élèves désignés par le roi et destinés à la carrière des armes. Le château fut alors agrandi et complété de locaux annexes ce qui explique la magnificence des lieux. Après diverses fortunes le collège fut fermé par les révolutionnaires en 1793 et rouvert par Napoléon en 1808.

Le vestibule du château est tapissé de plaques de marbre où sont inscrits les noms de tous les Brutons morts au champ d'honneur. Nous y avons relevé nombre de noms célèbres ou connus dont ceux de La Tour d'Auvergne et Gallieni ainsi que celui d'un Chaunac-Lanzac tué à Sébastopol en 1855. Mais nous avons surtout remarqué ceux des lieutenants de Cazanove, du 5^e goum du 11^e tabour et Baillet, officier de renseignement du 1^{er} tabour qui ont tous deux trouvé la mort dans ces sombres journées de 1950 que le commandant Morineau dans *l'Histoire des goums* n'hésite pas à appeler le calvaire des tabours.

Certes, comme le disait le colonel Corrigou à ses jeunes Brutons, l'officier doit «servir sans ambition personnelle, sans calcul, jusqu'au sacrifice suprême si cela est nécessaire pour que la France demeure» et le capitaine Deminière à la foi ardente, presque mystique, prenant son chapelet au moment de mourir, en a été l'exemple le plus complet. L'officier doit aussi, comme le commandant du 1^{er} tabour, lorsque cela est nécessaire, donner l'exemple et partir à l'assaut à la tête de ses goumiers et plus tard, durant les quatre années de captivité, dont nous savons ce qu'elles furent au camp n° 1, avec la même foi et le même courage, rester le chef qu'il était, l'exemple, l'entraîneur dont la valeur morale n'a jamais faibli. Ne l'est-il pas encore resté à la tête de la Koumia depuis plus de dix ans ?

De même que le prêtre n'a pas oublié nos goumiers au memento des morts, nous ferons nôtre la dernière strophe de notre prière des goumiers :

*Seigneur dans votre infinie bonté
Permettez que les durs guerriers de Berbérie
Se tiennent auprès de nous, épaulé contre épaulé,
Comme ils l'étaient naguère sur la ligne de bataille
Et que dans la paix ineffable de votre paradis
Ils sachent, ô qu'ils sachent, Seigneur,
Combien nous les avons aimés.*

Jean de ROQUETTE-BUISSON.

Voyages au Maroc

par un ancien, le docteur Henri Dupuch

Je viens de faire un voyage de trois semaines au Maroc (départ le 16 octobre par Royal-Air-Maroc).

Les faits principaux que j'ai pu observer sont les suivants :

Les réalisations nouvelles sont nombreuses.

La province d'Errachidia connaît une véritable mutation. A l'occasion de la fête des dattes à Erfoud le 21 octobre, suivie d'un concours de costumes et de parures traditionnelles dans le Tafilalet, le coup d'envoi de grands travaux a été donné. Nouvelles routes allant d'Erfoud à Ifni, par Ainif, Tazarine, Zagora, Tata et Guelmin. Ce sera ensuite la jonction avec Boudenib, Figuig, Oujda, Tan-Tan, Tarfaya, Laâyoune et jusqu'en Mauritanie.

La délégation ministérielle a ensuite visité l'école hôtelière d'Erfoud (240 élèves, niveau bac).

Le déversement des eaux du Ghris dans le Ziz a été décidé.

Comme prévu, la salinité du puits artésien diminue de mois en mois. La province va être dotée d'un Institut national de développement des zones désertiques et est en liaison avec l'Université de Tucson en Arizona. Ce dernier institut est spécialisé dans la germination des semences en eau saumâtre. On est parvenu à faire pousser du fourrage dans une eau salée à 20 % (dans le Tafilalet où une première antenne est installée). Une faculté des sciences spécialisée en biologie, hydrogéologie et biologie climatique va être installée prochainement.

Outre l'eau potable, tous les ksours sont d'ores et déjà dotés de routes carrossables, d'électricité et d'égouts.

A noter que la pluie est tombée pour la première fois dans la région depuis dix ans : 30 millimètres de pluie!

Le résultat des journées maghrébines de vaccinations est parvenu : près de 400.000 enfants et 1.500.000 femmes ont été vaccinés (vaccination associée + B.C.G.). Le professeur Robert Debré, qui était venu au Maroc en 1950 faire une série de conférences sur ce moyen de prévention de la tuberculose serait satisfait de ce résultat.

La production des agrumes pour la campagne 1988-1989 a battu des records : 460.000 tonnes. Le Crédit immobilier et hôtelier (C.I.H.) a atteint en 1988 le montant de 4.038 millions de dirhams contre 3.144 millions en 1987. Ses ressources ont donc fait un remarquable bond en avant.

De nombreuses visites de hautes personnalités internationales se sont succédé pendant ce mois d'octobre : le président de la R.F.A. M. Richard Van Weizaker ; M. Paul Quilès, ministre des Postes, Télécommunications et de l'Espace, venu inaugurer le centre de liaison téléphonique Rabat-Fès, dont le débit sera fortement augmenté, ainsi que la maquette d'un nouveau central téléphonique ; M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, président le 6^e congrès de l'Africaine socialiste et démocratique ; une délégation parlementaire libanaise, etc.

Des festivités diverses ont eu lieu. Pour n'en citer que quelques-unes, rappelons le Moussem de Moulay Abdallah ach Cherif à Ouezzane le 22 octobre, le tournage dans la région d'Ouarzazate de l'émission « Sirocco » par Carlos, des créations de pièces de théâtre notamment « Iksir al Hayati » du président Mohammed Aziz Lahbabi, diverses expositions de peinture, enfin le sympathique concours de pétanque du Tafilalet à Errachidia, le 22 octobre.

La communauté juive de Marrakech a célébré le Yom Kippour.

Le rabbin officiant a dit des prières pour le repos de l'âme de Mohammed V et de son fils le prince Abdallah (qui repose dans un tombeau de marbre blanc, près de son père, dans le mausolée de Rabat).

Le dimanche 22, la messe solennelle a été dite en la cathédrale de Rabat. L'officiant, à cette occasion, a célébré le onzième anniversaire de l'élection du pape Jean-Paul II, en présence des autorités marocaines. Une chorale italienne a été très appréciée.

On parlait encore des premiers jeux de la francophonie qui se sont déroulés cet été à l'occasion du soixantième anniversaire de S.M. Hassan II. Ce fut un hymne à la paix et à l'amitié. M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre de l'Académie du Maroc, a déclaré lors de l'ouverture des festivités : « Hassan II, c'est l'unité et la diversité culturelle du Maroc. »

La dictée internationale de Bernard Pivot, qui s'est déroulée au Lycée Descartes de Rabat, a été très courue.

Au cours d'une interview, S.M. Hassan II a fait remarquer que l'Etat marocain, vieux de mille deux cent ans, a sauvé en quelque sorte la chrétienté en refusant l'entrée des Turcs dans l'empire Chérifien. C'est le seul pays arabe et musulman qui n'a pas été sous l'allégeance de la Sublime Porte, à Constantinople. Les Turcs étaient déjà à Vienne. S'ils avaient pénétré au Maroc, puis en Espagne, la chrétienté, prise en tenaille, aurait eu affaire à forte partie.

Parmi les projets d'avenir a été annoncée la liaison routière et ferrovière directe entre le Maroc et l'Espagne.

La création d'un tunnel sous la mer, comparable à celui de la Manche, avait été envisagée, mais la solution retenue a été celle d'un pont, suivant les techniques « off shore », actuellement en vigueur. Des plateformes seront reliées entre elles et amarées aux fonds rocheux par des filins d'un acier très solide (entre Tanger et Gibraltar). C'est une affaire de six ou sept ans.

Ainsi pourrions-nous alors regagner le Maroc au volant de notre voiture, sans être tributaires de ferry-boat. *In châ Allah!*

Par un descendant, Regine PASQUIER

Depuis plusieurs années, nous évoquions en famille l'idée d'un voyage au Maroc : retour aux sources pour ma belle-mère, redécouverte pour mon mari, Jacques, qui a quitté ce pays à l'âge de six ans et aventure totale pour moi, la parisienne, et mes deux fils âgés de douze et huit ans. Cet été, donc, vit la réalisation de notre projet.

Après avoir contacté différents services parisiens (consulat, Office du tourisme marocain) qui m'avaient fourni quelques listes d'adresses utiles, je pris contact avec une agence du XVII^e arrondissement auprès de laquelle je réservai l'hôtellerie dans les villes de mon choix, sous forme d'un forfait comprenant le dîner, la chambre et le petit déjeuner. Le passage-bateau fut réglé indépendamment auprès d'une agence maritime.

Après quelques jours de détente en Espagne, nous sommes repartis vers le sud, direction Algeiras. Sur la route, les voitures chargées d'énormes colis transportant de nombreux passagers nous donnaient une idée de la cohue qui nous attendait avant d'embarquer mais nos prévisions étaient en deçà de la réalité. Il y avait en effet tant de voitures qui attendaient le ferry en direction de Ceuta, que l'attente devait durer plusieurs jours. Par chance, nous avions une réservation sur le ferry en direction de Tanger et l'embarquement fut rapide. A bord d'un bateau marocain, avec les odeurs

d'épices, les parfums, premier contact avec le « dirham », je compris que le voyage venait de commencer.

Tanger nous accueillit sans trop de tracasseries et nous pûmes passer à notre première soirée marocaine tant attendue!!! Le décalage horaire étant de deux heures nous eûmes le temps de profiter de la piscine de notre hôtel avant de faire une balade en ville : sortie impressionnante, car c'était le jour de la « fête des jeunes » et les rues grouillaient de monde.

Le lendemain matin, départ pour Tétouan : visite de la médina. Quelle surprise, pour mes enfants, que ce dédale de rues, ces échoppes, ces gosses, sans oublier les ânes!!! Le soir arrivée à Fès, après une escale à Chéchaouen.

Nous restâmes six jours dans la région où nous fîmes de nombreuses visites : la vieille ville de Fès, Volubilis et ses ruines romaines, Moulay Idriss, Meknès, Ifrane, Azrou, Aïn Leuh... avec des guides locaux cultivés et sympathiques, très intéressés par notre pays, et surtout les commentaires et évocations de « Mamie » qui a vécu tant de choses dans cette région et connu tant de monde... L'accueil de la population était toujours chaleureux et direct et, comme les touristes étrangers étaient peu nombreux en ce début de juillet, nous pûmes nous intégrer pleinement au rythme de la vie locale, ayant de surcroît la chance de voyager pendant la période de célébration des soixante ans du Sultan et de l'Aïd el Kébir.

Ensuite, nous prîmes la direction de Marrakech, en passant par Khénifra, Beni Mellal... Quelle chaleur dans notre voiture et quel dépaysement que ces paysages ocres et rouges à perte de vue!!

La ville de Marrakech nous a impressionné par ses palmiers, ses murailles séculaires et la richesse de ses monuments, nous avons été « saisis » par la folle animation de la place Djemaa el Fna, et avons circulé en calèche dans les ruelles encombrées et les grandes avenues de la ville. Même si l'exploitation touristique nous a paru plus pesante qu'ailleurs, il convient de dire que la variété et le prix des marchandises proposées font oublier les désagréments d'un certain « raccolage ».

Nous partîmes ensuite en direction de l'Atlantique : Safi, El Djadida, Casablanca, Rabat... ce qui nous permit de voir un autre aspect du Maroc ; influence portugaise à Safi et influence européenne dans les rues de Rabat. Le retour se fit sans problème par Ceuta.

Au cours de notre périple, nous avons été accueillis par deux familles marocaines tout à fait différentes. A Saaka, dans la campagne, près de Aïn Leuh où ma belle-mère a passé sa jeunesse, nous avons retrouvé une amie qu'elle n'avait pas vue depuis une quinzaine d'années : embrassades, sourires, bavardages autour du thé à la menthe et des pâtisseries, et surtout que de bonheur dans leurs yeux de nous recevoir! La seconde visite fut chez des inconnus, à Chémaïa, chez le lieutenant commandant le 5^e maghzen mobile qui, après nous avoir reçus dans son bureau, nous a conduit chez lui, c'est-à-dire dans la maison que le commandant Pasquier avait construite pour sa famille alors qu'il commandait le camp, son dernier poste au Maroc. L'accueil du lieutenant fut très cordial et nous prîmes le thé et des pâtisseries avec sa femme et ses fils, en parlant du Maroc et de la France. Nous rencontrâmes aussi le docteur Rahali qui nous fit une visite amicale à notre hôtel à Meknès et nous rappela les liens qui l'unissaient à la France et à la Koumia.

Voilà ce que je voulais vous faire partager de notre séjour au Maroc, il va sans dire que nous sommes tous revenus ravis de ce voyage, que chacun a perçu suivant sa personnalité et sa sensibilité. Il restera pour mes enfants un temps fort, qui leur a permis une concrétisation d'un passé souvent évoqué dans leur famille aussi bien que la découverte d'un pays différent du leur, mais qui en reste proche par l'usage de la langue française et des liens mutuels.

Paris, janvier 1990.

La dé cristallisation des pensions des anciens combattants originaires des pays ayant acquis l'indépendance

Les pensions d'invalidité de nos anciens frères d'armes de notre ancien Empire sont cristallisées au taux qu'elles avaient atteint lors de l'indépendance de leur pays d'origine.

Certaines veuves de guerre ne perçoivent que 143 F par mois.

Cette question est fort ancienne et n'a toujours reçu qu'une seule réponse : impossible de modifier la loi.

Nous publions ci-après la réponse de M. le secrétaire d'Etat des anciens combattants à une question relative à l'action en faveur de la dé cristallisation et une note à ce sujet de Mme Marie-Thérèse Raymond, chargée de mission auprès du cabinet du maire de Paris.

Cette question relève de la compétence du département de l'économie, des finances et du budget qui a précisé ce qui suit : aux termes de l'article L. 58 du Code des pensions civiles et militaires, la perte de la nationalité française entraîne la suspension des droits à pension. Pour éviter que les pensionnés des anciens territoires d'outre-mer devenus indépendants ne se trouvent privés de leurs droits, l'article 71 de la loi de finances pour 1950 prévoit que les pensions dont ils sont bénéficiaires seront remplacées par des indemnités annuelles non réversibles, calculées sur la base des tarifs en vigueur à la date de leur transformation. L'article 71 prévoit également une possibilité de déroger par décret aux dispositions qu'il édicte. Ces dérogations, accordées pour une durée d'un an, peuvent être prorogées également par décret.

Usant très largement de la possibilité qui lui était ainsi offerte, le gouvernement a consenti des dérogations de portée générale aux dispositions de l'article 71. C'est ainsi que, dès 1964, le droit à la réversion des indemnités annuelles au profit des veuves et des orphelins a été accordée, sans toutefois porter atteinte au principe de la cristallisation de ces indemnités. Les demandes de pensions d'invalidité ont également été déclarées recevables.

Par ailleurs, il était apparu peu satisfaisant de continuer à faire application de l'article 71 aux pensionnés qui, sans avoir demandé notre nationalité, ont opté pour la France après l'avoir servie et se sont installés durablement sur son territoire. Une dérogation aux règles fixées par l'article 71 a donc été prévue à compter du 1^{er} janvier 1968 au profit de tous les tributaires de ce texte qui ont établi leur domicile en France depuis au moins cinq ans et y résident depuis lors d'une manière habituelle. Cette disposition concerne donc les pensionnés domiciliés en France avant le 1^{er} janvier 1963. Ces mesures ont été prorogées d'année en année.

Par ailleurs, à partir de 1971, ont été consenties des mesures de revalorisation des pensions cristallisées en application de l'article 71. Les revalorisations s'appliquent à l'ensemble des pensions concernées par ce texte. Ainsi, toutes les indemnités viagères servies au titre de l'article 71 en remplacement de pensions ou de retraites du

combattant ont été majorées en dernier lieu de 2,5 % avec effet du 1^{er} janvier 1987. Compte tenu des contraintes budgétaires, il n'est pas possible d'aller au-delà de ces mesures en renonçant à l'application de l'article 71 de la loi de finances pour 1960.

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre rappelle que ses services accordent en outre de nombreux secours aux étrangers anciens combattants ayant servi dans les armées françaises.

DES MUTILÉS DE GUERRE QUI DOIVENT MENDIER **Ainsi sont laissés les soldats de l'Armée française** **qui étaient nés dans nos colonies**

(Note concernant l'ordonnance du 30 décembre 1958 (article 170) et l'article 71 de la loi 59-1454 du 26 décembre 1959.)

Au lendemain de la guerre 1914-1918, il apparut nécessaire d'instituer une véritable charte envers les anciens blessés mutilés ou malades, et dont les infirmités en résultant devaient être prises en charge par l'Etat.

C'est ainsi que la loi du 31 mars 1919, codifiée sous l'appellation du Code des pensions militaires et d'invalidité, a établi les bases de l'indemnisation réparatrice des dommages corporels dus à la guerre ou aux événements de guerre.

Cette loi s'est naturellement étendue aux victimes des conflits postérieurs, à la guerre 1939-1945 principalement, et aux théâtres d'opérations extérieurs (T.O.E.).

Cette prise en charge, par l'Etat, a pour fondement l'acceptation de sa responsabilité à l'égard de ceux qui se sont battus pour lui. S'y ajoute un sentiment de reconnaissance, imprescriptible, traduit lapidairement par la formule célèbre de Clemenceau : « Ils ont des droits sur nous », reprise dans le préambule du Code des pensions militaires et d'invalidité : « La République reconnaissante envers les anciens combattants et victimes de guerre, qui ont assuré le salut de la patrie, s'incline devant eux et devant leurs familles. Elle proclame et détermine, conformément aux dispositions du présent Code le droit à réparation qui leur est dû. »

Cette réparation se concrétise principalement :

- par l'octroi d'une pension, dont le taux, défini aujourd'hui par l'article L. 8 bis du Code des pensions militaires et d'invalidité, est fonction de l'indice de pension dont le point est fixé légalement et de l'importance de l'invalidité ;
- par la reconnaissance de droits secondaires (soins gratuits, appareillage, emplois réservés...).

A infirmité égale, infirmité semblable (sauf rares exceptions, comme celle ayant trait à son origine en unité combattante, ou pas). La Patrie reconnaissante n'a voulu faire aucune exclusion, aucune discrimination entre ses combattants : les Français, les autochtones de nos anciennes colonies, les nationaux des pays sous protectorat ou sous mandat, les étrangers (dans les formations françaises), le sang versé étant le lien unificateur.

Par contre, le législateur a prévu de déchoir du droit à pension celui qui perd sa qualité de Français (une déchéance est aussi opposée aux condamnés à une peine afflictive ou infamante pendant la durée de la peine).

L'accession à l'indépendance de pays de l'Empire français a créé une situation nouvelle, jamais vécue jusqu'alors.

Cela est si vrai que lorsque les textes de 1958 et 1959 cristallisèrent le montant de la pension à la valeur du point d'indice à la date d'accession à l'indépendance (art. 170 et art. 71 de l'ordonnance et loi de 1958 et 1959), il fut entendu que le Gouvernement français adoptait une solution bâtarde puisqu'il ne supprimait pas le droit à pension suivant les critères de l'article L. 107.

Quant aux nationaux des pays sous protectorat, ils n'ont pas eu à perdre la nationalité française puisqu'ils ne l'avaient pas.

La solution de la cristallisation ne repose sur aucun fondement. Plus gravement, elle attente aux principes généraux des indemnisations réparatrices et frappe douloureusement des personnes qui ont combattu pour la France, et dont les plus grands mutilés sont réduits à la mendicité.

Certes, des décrets annuels (non publiés au *Journal officiel*) majorent quelque peu le point d'indice suivant des appréciations diverses. Il n'en reste pas moins que, jouant sur des taux faibles, le total ne peut que rester faible lui aussi.

La France ne peut continuer dans cette voie qui ne l'honore pas.

Elle doit repenser le problème en réajustant le montant des pensions par rapport au pouvoir d'achat dans chaque pays concerné.

Sait-on qu'un mutilé qui bénéficie d'une pension au taux de 100 % (amputation d'un membre) touche environ dix fois moins que son homologue français ?

- valeur du point d'indice français au 1^{er} janvier 1988 : 64,95 F ;
- valeur du point d'indice pour les Marocains et Tunisiens, au 1^{er} janvier 1987 : 6,80 F ce qui dans le meilleur des cas, c'est-à-dire avec les allocations des grands mutilés, ne leur donne que 540 F par mois, et sans ces allocations 340 F seulement.

L'invalide français pensionné au taux de 50 % perçoit 1.299 F, le Tunisien ou le Marocain : 129 F ; pour les nationaux des pays les plus « gâtés », sont la République Centrafricaine, Gabon, Sénégal, Tchad, Djibouti, il faut multiplier par trois les tarifs ci-dessus ; pour les autres moins favorisés, par 1,5 ou 2. Quant aux nationaux du Cambodge, du Laos, du Vietnam, la cristallisation s'effectuant sur les droits sans prorogation d'aucune sorte, ils ne perçoivent plus rien du tout, et sont condamnés à mendier dans les rues comme l'ont constaté les différentes missions françaises qui sont allées là-bas.

Ces fiers combattants qui ont versé leur sang pour la France, pour la plupart titulaires de la médaille militaire avec palme, supplient le Gouvernement français de leur accorder un refuge en France. Hélas ! rien ne vient. M. Kouchner, dont on connaît l'intérêt pour les Vietnamiens, ne pourrait-il entreprendre une action humanitaire envers nos soldats d'hier ?

Marie-Thérèse RAYMOND,
chargée de mission à la délégation
dans anciens combattants auprès
du cabinet du maire de Paris.

Un témoignage de reconnaissance

Notre ami Gérard de Chaunac-Lanzac a reçu récemment de Mme Bel Haj Yamir une lettre dont nous donnons ci-après quelques extraits :

Mon père aimait la France. J'y ai fait des études de pharmacie et j'ai aimé très fort votre pays. Cela fait trois ans que je suis rentrée du Maroc. Je suis pharmacienne responsable d'une grossisterie pharmaceutique. A la rentrée (octobre) je partirai à Meknès pour ouvrir une pharmacie, non que mon travail à la grossisterie me déplaie, mais j'aime tant lire et voyager !

Oui, une femme qui dirige une société de 30 personnes est une chose exaltante : c'est le Maroc que vous avez aidé et qui n'oublie pas que grâce à vous il a fait un pas de géant.

Mon père a été scolarisé « de force » par les Français, événement heureux qui me permet aujourd'hui d'avoir une ouverture sur le monde. L'instruction est un bonheur. »

REMERCIEMENTS

Lors du conseil d'administration d'octobre 1988, il avait été décidé d'attribuer une part des bénéfices de l'assemblée générale de Caen à une association d'aide pour l'enfance.

Cette aide a été attribuée à M. et à Mme Jean Dauchy, d'Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais), qui accueillent chez eux une dizaine d'enfants handicapés.

Jacqueline et Jean Dauchy nous ont adressé une très longue lettre de remerciements que nous ne pouvons malheureusement reproduire intégralement mais dont nous publions le dernier paragraphe.

« Jean se joint à moi pour vous dire merci à chacun d'entre vous pour ce que vous êtes pour nous et pour vous embrasser de la part de toute la maisonnée. Ne dites pas « Oh ! moi, je ne suis pas grand-chose pour eux ». Si vous recevez cette lettre c'est qu'on vous aime bien, c'est qu'on a ses raisons. »

Inauguration du Musée de Mandeuire (Doubs)

Notre ami Hubert Courvoisier nous fait parvenir le compte rendu ci-après de l'inauguration du Musée de la ville de Mandeuire (Doubs). Nous avons d'ailleurs publié les remerciements du maire de Mandeuire à la page 53 du bulletin n° 115 de décembre 1989.

Les 17, 18 et 19 novembre, la ville de Mandeuire (Doubs) a célébré le 45^e anniversaire de sa libération.

A cette occasion, un musée a été organisé où était présentée une collection de documents historiques sur la guerre 1939-1945 (Occupation — Résistance — 1^{re} armée — Médailles et cartes, dont une retraçait le plan d'attaque de la région en 1944) documents fournis par les Services historiques des armées. Il y avait également différents mannequins en tenue (Allemands, résistants, coloniaux, paras, etc.).

Parmi tout cela, il y avait le gommier — tenue offerte par le Musée de Montsoreau, le plus grand nombre des pièces exposées parvenait de M. Brugger qui monte un musée à Clerval (canton de l'Isle-sur-Doubs) et à qui a été remise la tenue. D'ailleurs l'inauguration officielle de son musée aura lieu en avril 1990, au château de Clerval.

Cette tenue, pratiquement inconnue dans la région, a attiré beaucoup de curieux. C'est M. Maillot, président des mutilés de guerre de Mandeuire, qui s'est trouvé contraint, à plusieurs reprises, d'intervenir pour fournir des explications sur les goums. Les élèves des écoles en particulier étaient très étonnés et avides de questions. Il a remis également quelques copies du texte à quelques personnes qui lui en ont demandés (off. de Rés. par ex.).

De par notre amitié de longue date, M. Maillot connaît un peu ce qu'étaient les goums d'autant plus que c'est lui qui, à chaque cérémonie, et ce depuis plusieurs années, me conduit à la Croix des Moinats et chez vous, mon Colonel, pour la remise de la tenue.

Hubert COURVOISIER.

BIBLIOGRAPHIE

COLONEL M. DUGUÉ MAC CARTHY

LA CAVALERIE AU TEMPS DES CHEVAUX Editions E.P.A.

Un événement capital dans la vie de l'arme de la Cavalerie.

Ce livre capital, relié sous véritable coffret, de plus de 370 pages, format 235 x 290, vendu 650 F en librairie est proposé aux cavaliers et à leurs amis à 630 F (port de 35 F en sus par envoi).

Plus de 500 documents, dont 90 en couleurs, puisés tant dans les collections de grands peintres et dessinateurs tels que Detaille, Rousselot, Huen, Myrbach, Meissonnier ou Mac Carthy, que dans les revues photographiques ou iconographiques les plus diverses. Cette richesse d'informations porte ce livre sur les sommets de la pleine connaissance de l'arme prestigieuse de la Cavalerie au temps des chevaux, c'est-à-dire avant qu'elle ne devienne mécanisée, portée ou blindée.



Bon de commande à transmettre aux Editions E.P.A.
Service S / GD - 1-3, rue Dantan, 92210 Saint Cloud

Veillez m'adresser, à réception du bon de commande, exemplaire (s) du livre *La Cavalerie au temps des chevaux* (au prix de 630 F, frais d'envois en sus)

NOM

ADRESSE

Ci-joint mon règlement par chèque CCP libellé à l'ordre des **Editions E.P.A.**

Date....., Signature

BERNARD DESTREMEAU

WEYGAND

Perrin, 1989

Né de parents inconnus, le général Weygand, bien qu'ayant souffert du complexe de sa naissance — ne déclarait-il pas, peu avant sa mort : « Et dire que je vais mourir sans savoir qui étaient ni mon père ni ma mère ! » — a su le maîtriser grâce à ses fermes attaches, à l'armée et à la religion.

A quoi bon s'attarder à gloser sur les filiations putatives de Maxime de Nimal, nom légèrement déformé de la femme de M. Cohen, son tuteur, qu'il portait à Saint-Cyr puis celui de Weygand qu'accepta de lui donner le comptable de son tuteur ? Fils de Maximilien d'Autriche et d'une Mexicaine, lors de la lamentable expédition du Mexique ou fils de l'ex-impératrice Charlotte et d'un Mexicain ou fils de Léopold II coureur de jupons ou fils d'un colonel belge ?

Né en Belgique, ce « renégat des Habsbourg », selon Hitler qui le détestait autant qu'il le craignait, enfant au teint un peu bistre, s'il n'avait pas été élevé dans une « jésuitière », s'était révélé, au lycée Louis-le-Grand, querelleur avec des réparties dont plus tard feront les frais certains hommes qu'il n'appréciait guère de la III^e République.

Naturalisé français, à l'âge de vingt et un ans, Maxime Weygand se prépare à une carrière militaire brillante, rêvant surtout d'être un acteur de la revanche. Il y participera au poste le plus élevé et « l'attelage Foch-Weygand » contribuera à la victoire de 1918. Si Weygand devra cacher sa déception de n'avoir pu obtenir le commandement d'une division, comme, en 1917, il l'avait sollicité.

Si impulsif soit-il, il est bien obligé de voiler son désaccord avec certains chefs, tel Pétain à qui il reprochera, au printemps 1918, son immobilisme ou plus tard Gamelin qui prônait la défensive. Pourrait-il davantage être « en phase » avec le pouvoir civil qui se méfie de lui comme Clemenceau qui déclarait : « Vous voyez ce petit général. Il est mal foutu, mais c'est peut-être lui qui flanquera la République par terre. » Le futur chef d'état-major de notre armée, frustré de la fonction de généralissime, qui lui est refusée, aura beau avoir des mots à l'emporte-pièce contre les politiciens qu'il méprise, demeurera un chef loyal et fidèle à son devoir.

Les tâches les plus difficiles, il les assumera quand, rappelé du Liban où il avait réussi, il était trop tard pour arrêter l'invasion de la France, en 1940, alors qu'il ne pouvait que recommander un armistice que certains assimilent à une capitulation et lui reprocheront.

Les coups fourrés de la politique ne lui sont pas épargnés. Comment n'aurait-il pas été peiné par un intermède bordelais où, au désordre militaire, se mêlent les velléités, la confusion, la dramatisation de politiciens dépassés par les événements ? De là, date la rivalité Weygand-de Gaulle qui, lors de sa mort, à l'aube de ses quatre-vingt-dix neuf ans, aurait dû disparaître afin que le glorieux vétéran bénéficiât d'une cérémonie digne du vainqueur de 1918.

Le proconsulat d'Alger qui « seyait à sa carrure » l'écarte des miasmes vichyssois et l'éloigne de ses ennemis, Laval et Darlan. De septembre 1940 à novembre 1941, le délai est court pour reprendre en main l'Armée d'Afrique, mais suffisant pour lui donner l'esprit de la revanche. Rappelé à Vichy à la demande des Allemands, car il gêne et fait peur, sollicité de revenir en Afrique du Nord où il aurait pu se mettre à la tête de la Résistance, le « légaliste » préfère se soumettre. Il n'avait d'ailleurs pu obtenir du maréchal Pétain qu'il rallie l'Afrique. Désormais, les humiliations l'attendent. Arrêté par la Gestapo, il connaîtra la captivité en Allemagne, en attendant la Haute Cour, la comparution devant une commission d'enquête. Et Bernard Destremau de noter justement cette « succession d'événements tragiques dans lesquels il fut impliqué par suite de son irrépressible désir de rester en action ».

Oui, servir demeura l'idéal constant de l'*alter ego* de Foch. En lui se retrouvaient un maréchal de Saxe et un Turenne à qui l'académicien consacra une biographie fervente, lui le meilleur connaisseur de l'*Histoire de l'Armée française* que suivront les trois tomes de ses *Mémoires*. Ainsi, ses œuvres témoignent-elles de sa double manière de servir par la plume et par l'épée et de l'exemplarité d'une conduite qui honore la France et son armée.

Riche de nombreux témoignages inédits, la documentation de Bernard Destremau est aussi abondante et captivante que la présentation de cette biographie de 800 pages est alerte, assortie d'une ironie qui réjouit sans blesser dans un style d'un entrain où se serait reconnu son modèle.

Pierre GRENAUD.

UN LIVRE D'ART EN PROJET

Voir bulletin n° 115 de décembre 1989, p. 84

Dans le bulletin de décembre 1989, nous avons lancé un appel pour la souscription du livre d'art *Tarza* sur les tapis et bijoux marocains.

500 souscriptions étant nécessaires pour l'édition de cet ouvrage, nous renouvelons cet appel.



Bulletin de souscription

Adresse

.....

souscrit à l'ouvrage de Mme Anne Barthélémy-Balmigère sur les TAPIS ET BIJOUX MAROCAINS.

Ci-joint un chèque de 300 francs (frais d'envoi compris).

Adresser à

Anne Barthélémy,
476, route de la Pauvetta,
Mas Riard Zitoun,
06140 Tourette sur Loup.

LIEUTENANT-COLONEL PAUL-RENÉ MACHIN

FRANCE ET ARMÉE
Lettres du Monde, 1989

Auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'armée, combattant de 1940 *Sur les routes du feu* dont son Carnet de guerre rend compte, le colonel Paul-René Machin dénonce le mécanisme de la subversion, cette « guerre révolutionnaire dont les armes, terriblement efficaces sur les esprits, sont la subversion, la propagande, le terrorisme, la désinformation systématique réalisée grâce aux puissants moyens des médias ».

Dans notre siècle où s'affrontent des idéologies qui, vite, débouchent sur les génocides, et où, la première, la France est en butte à la violence et menacée de destruction, force est à l'auteur de constater avec peine que notre armée se trouve, peu à peu, « marginalisée, isolée du corps social » quand elle ne subit pas, comme le stigmatisait récemment le général de la Motte, président de la Saint-Cyrienne, des « attaques malveillantes et orchestrées », telles celles de la stupéfiante et navrante affaire d'Ouvéa.

En face de guerres révolutionnaires comme celles d'Indochine et d'Algérie que nous avons dû subir, il faut bien admettre que certaines expressions comme « la Grande Muette », « le devoir de réserve » sont obsolètes et désormais fausses et que « la mise au silence » de l'armée s'oppose à la défense de la nation dont elle demeure l'élite et la force vitale. « Respecter la réserve » n'est plus de mise aussi car, affirme l'auteur, « la réserve pour les cadres, c'est la non-assistance au pays en danger ». Certes, il ne s'agit pas de polémiquer dans l'arène politique mais avant tout de travailler à la défense de la France dont notre armée est comptable.

Afin de lutter contre la subversion, la manipulation des consciences, l'intoxication, une guerre psychologique s'impose qui exige *un esprit de défense*. Déjouer les plans d'« une guerre douce » qui veut saper nos énergies comporte la mobilisation populaire : c'est-à-dire une mobilisation des réserves.

Ainsi, se présente ce réquisitoire contre toutes les formes et les forces de destruction, mais aussi un plaidoyer en faveur d'une armée souvent mal aimée afin qu'elle ait sa place dans le cœur et le corps de la France. Il fallait que cela fût dit par l'un des meilleurs et cela est toujours bien dit pour que cela soit réfléchi par un plus grand nombre.

Sur la même longueur d'onde, le colonel Roger Guillaume, lui aussi officier de tradition, avait dénoncé les effets et le bilan d'un terrorisme qu'il a traqué avec sa foi d'ancien commando dans une étude, *Vaincre le terrorisme*, qui méritait d'être à nouveau signalée, tant elle est réaliste et ses conseils toujours actuels.

Le colonel Paul-René Machin continue de servir la *France* et son *Armée* auxquelles il montre les moyens de vaincre avec lucidité. Son étude méritoire rejoint et confirme la pensée de Péguy qu'il a raison de rappeler : *Qui ne gueule la vérité, quand il la connaît, se fait le complice des menteurs et des faussaires.*

Pierre GRENAUD.

AVIS DIVERS

Reclassement en échelle de solde n° 4 des sous-officiers retraités

(Extrait du Journal trimestriel des sous-officiers n° 107)

Les mesures autorisant le reclassement en échelle de solde n° 4 de certains militaires admis à la retraite avant le 31 décembre 1962 visent :

- les officiers provenant des sous-officiers qui, avant leur nomination en activité au grade d'officier, n'étaient pas titulaires d'un titre ou brevet autorisant l'accès à l'échelle de solde n° 4;
- les sous-officiers nommés en activité chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ou compagnon de la Libération;
- les aspirants, les adjudant-chefs et les adjudants qui sont titulaires soit :
 - d'une citation à l'ordre de l'armée obtenue dans ces grades,
 - de deux citations obtenues dans ces grades,
 - de trois citations obtenues dans un grade de sous-officier à condition qu'au moins l'une d'entre elles soit acquise dans l'un des grades d'aspirant, d'adjudant-chef ou d'adjudant;
- au regard de ces dispositions, est assimilée à une citation à l'ordre de l'armée la croix de guerre avec palme accompagnant la médaille militaire.

Si les sous-officiers retraités et les veuves dont le mari est décédé estiment qu'ils remplissent l'une de ces conditions, il leur appartient d'adresser une demande de révision de pension, accompagnée des pièces justificatives, au ministère de la Défense.

Léon MERCHEZ.

La carte de priorité de guide d'invalidé

Le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants vient de republier les textes définissant le droit de priorité de l'Invalidé de guerre et créant la carte de *GUIDE D'INVALIDE*.

Peuvent bénéficier de cette carte les conjoints ou personne aidante des invalides de guerre titulaires de la carte « Double Barre Bleue » réservée aux pensionnés de guerre bénéficiant de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919, c'est-à-dire les invalides dont leurs infirmités nécessitent l'assistance permanente d'une tierce personne.

S'adresser aux offices départementaux des anciens combattants.

Statut prisonnier du Viet Minh

Le projet de loi instituant dans le vote des pensions militaires d'invalidité le statut de « Prisonnier du Viet Minh » a été adopté par deux assemblées en décembre 1989.

Cette disposition législative permettra notamment à certains anciens prisonniers du Viet Minh ou à leurs veuves n'ayant obtenu aucune pension de faire reconnaître leurs droits.

Les décrets d'application et les textes réglementaires paraîtront dans le courant 1990.

En attendant, il est instamment demandé aux anciens prisonniers du Viet Minh de *n'entreprendre aucune démarche auprès du secrétariat d'Etat aux A.C.V.G.* et de ne pas submerger leurs associations de demandes de renseignements. Les initiatives prématurées et désordonnées seraient préjudiciables à tout le monde, tout particulièrement à leurs auteurs.

Carte du combattant

Le *Journal officiel* du 4 février 1989 a reproduit un arrêté ministériel du 27 janvier, abrogeant l'article A 143 du Code des pensions militaires. Il en résulte que la validité de cette carte n'est plus limitée dans le temps. Jusqu'à la fin de ses jours, la carte reste acquise à son titulaire.

Guerre d'Algérie

Pierre Abramovici prépare pour « Grands Reportages » (diffusé sur TF1), une émission historique sur la fin de la guerre d'Algérie. Pour alimenter son film, il est à la recherche de tous documents, photos ou films concernant plus particulièrement : janvier 1960, journées des barricades d'Alger; avril 1961, putsch en Algérie et en métropole; de janvier à juillet 1962 en Algérie.

Pour tous messages, téléphonez au 42.75.12.54.

Voyage organisé par l'Association Rhin-et-Danube

L'association Rhin-et-Danube organise, du 12 au 18 avril 1991, une croisière de Toulon à Toulon, en passant pas Ajaccio, Bastia, l'île d'Elbe, Naples, Rome, Mont Cassin, Livourne, Sienna.

Les prix de cette croisière dépendent du nombre de participants, l'association Rhin-et-Danube demande à ceux intéressés par cette croisière de se faire connaître à :

Association Rhin-et-Danube,
20, rue Etienne-Flachat, 75017 Paris.
Tél. : (1) 42. 67. 86.40.

Voyages organisés par la Fondation et l'association nationale Maréchal-Lyautey

Les voyages au Maroc « Sur les traces de Lyautey » organisés régulièrement chaque année depuis 1987 rencontrent de plus en plus de succès, que ce soit le circuit dans le Grand Sud marocain ou celui des Villes impériales.

Ces voyages ont déjà permis à près de 1.500 participants de découvrir ou de revoir le Maroc où l'empreinte de Lyautey est réelle, visible et appréciée des Marocains, dont il a su respecter la culture et la personnalité.

Ils ont aussi permis au sein de groupes homogènes du fait de la culture, de l'éducation et des centres d'intérêt communs que se créent de solides liens d'amitié entre les participants.

Pour répondre à la demande nous proposons aussi des voyages qui permettent aux membres de l'Association et à leurs amis de continuer à faire du tourisme sous le signe de l'amitié et, de plus, avec des conditions intéressantes de prix tout en bénéficiant de la bonne organisation des voyages FRAM.

Le programme ci-dessous a été arrêté en tenant compte des tendances qui se sont dégagées des souhaits exprimés au moyen des coupons-réponses qui nous ont été retournés.

Sur les traces de Lyautey

- Villes impériales du Maroc : 7 au 14 juin, 14 au 21 juin, 13 au 20 septembre.
Prix : 4.480 F.
- Grand Sud marocain : 29 mars au 5 avril, 17 au 24 mai, 4 au 11 octobre.
Prix : 4.480 F.

Ecrire à :

Association nationale Maréchal-Lyautey,
131, rue du Sergent-Blandan, B.P. 3917,
54029 NANCY CEDEX.

Le monument dit du « Centenaire de l'Algérie »

Au cours des cérémonies du Centenaire de l'Algérie, un monument avait été inauguré, le 5 mai 1930, à Sidi-Ferruch, par le Président de la République, Gaston Doumergue.

Ce monument a été transféré sur les hauteurs de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) et réinauguré le 14 juin 1987.

Histoire des Affaires indigènes

L'Histoire des Affaires indigènes, en cours de finition par le colonel Méraud, sortira avant la fin de l'année 1990.

Un bon de souscription pour ce livre paraîtra dans le prochain bulletin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-président	Anne BARTHELEMY	Tél. : (16) 93.24.14.65
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean-Francis CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120 / A
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	Florence ESPEISSE	
	Robert COUDRY	Tél. : (1) 43.26.70.96

Cotisation : 100 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

Abonnement au *Bulletin de la Koumia* 130 F.

Chèque à adresser à :

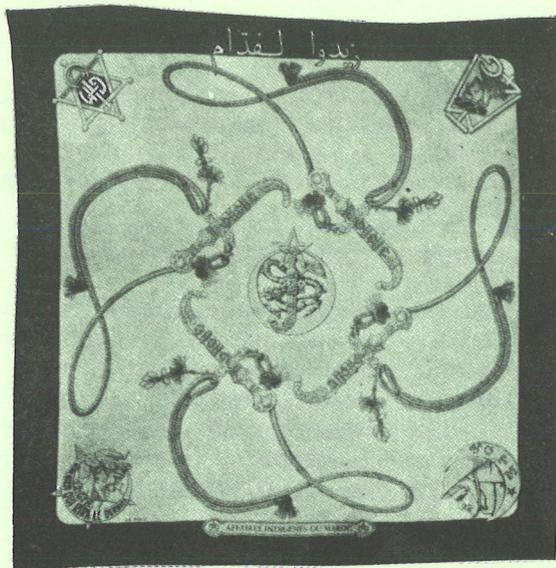
LA KOUMIA,
23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011, Paris.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.



Philippe POULIN

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. : 46.26.19.49 92310 SEVRES